16 août 2014 _ Forteresse des Marches de Bretagne / CLISSON

HAUT-LIEU DE LA GUERRE DE VENDEE

Département de Loire-Atlantique

CLISSON
Château des Seigneurs de Clisson.

Carte de Loire-Atlantique
(*Image du web*)

CLISSON

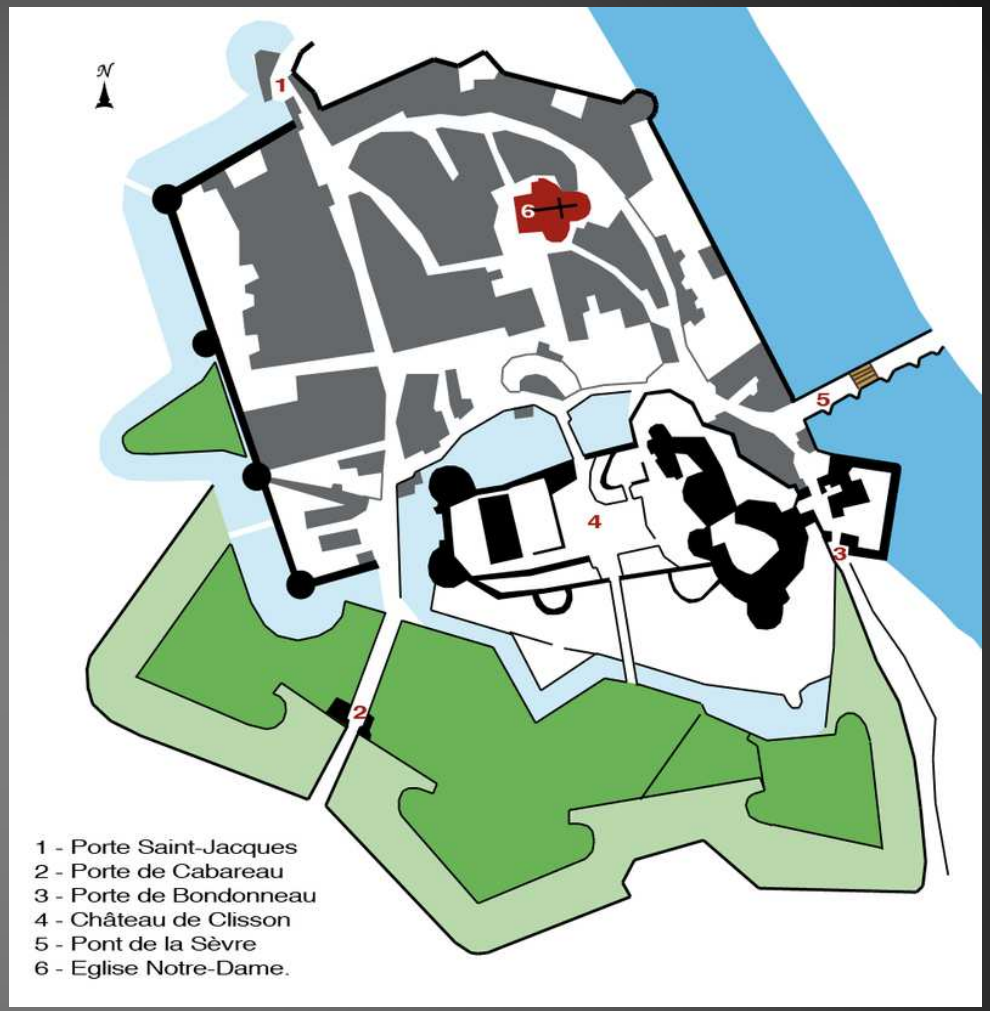

Plan de Clisson, la ville fortifiée et le château.
(*Image du web*)

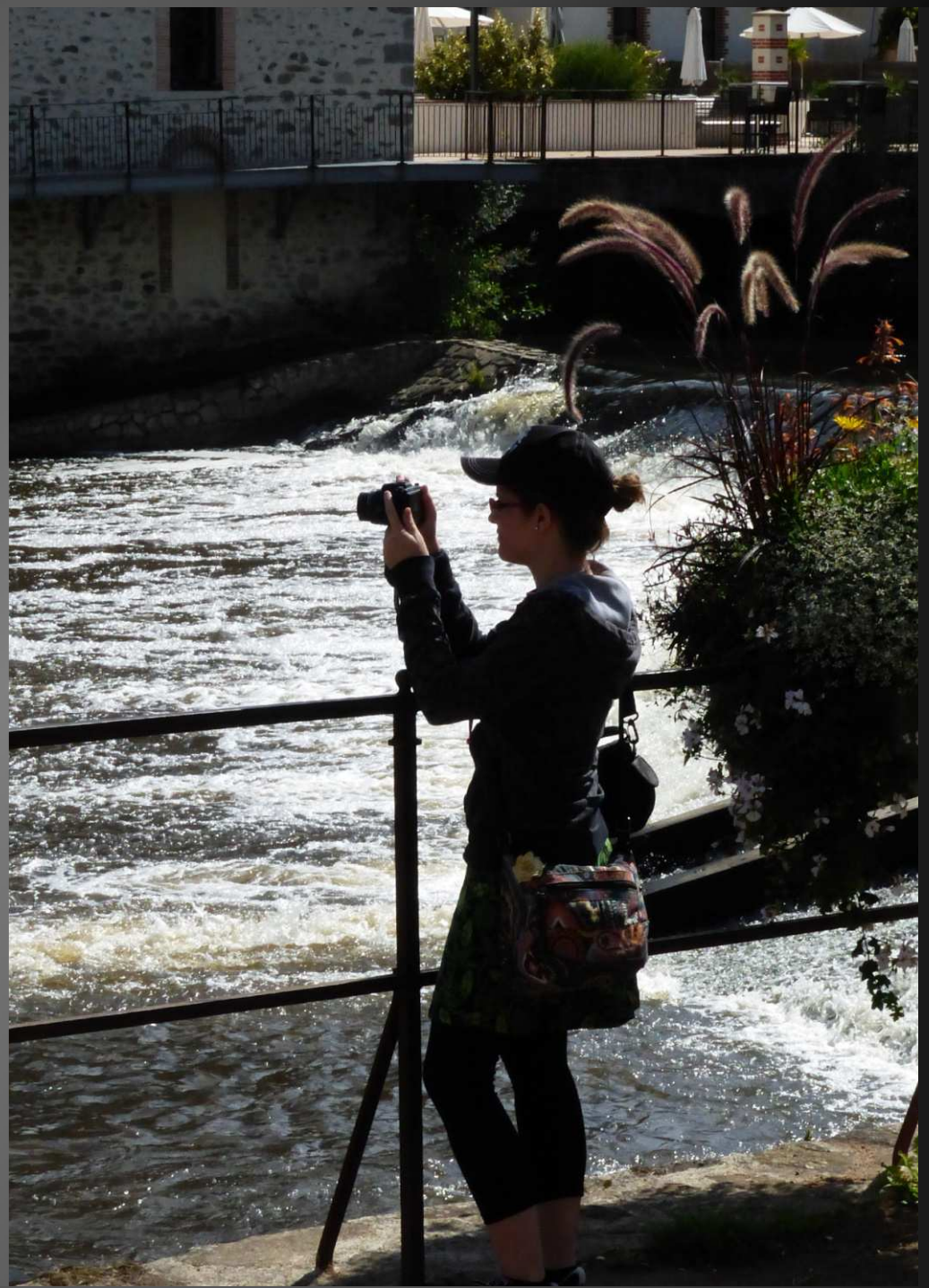

CLISSON _ La commune se trouvant à la confluence de la Sèvre Nantaise et de la Moine, elle a été victime à plusieurs reprises de fortes crues tout d'abord en 1960 et surtout en 1983 qui a vu tout le bas de la ville submergé. Le pont de la Vallée, sur la Sèvre, date du XVe siècle : ouvrage en granit présentant six voies d'eau et cinq arches de dimensions inégales, il est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 20 mars 1922. Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Clisson*

CLISSON L'ITALIENNE _ Traversée par la Sèvre Nantaise, la cité est très fortement influencée par l'architecture italienne inspirée du modèle toscan, grâce aux commandes de François-Frédéric Lemot et des frères Cacault au XIXe siècle, sur les plans de l'architecte Mathurin Crucy (premier prix de Rome en 1764). Ils sont en effet tombés sous le charme de Clisson et ont décidé de la reconstruire (elle fut durement touchée par la Guerre de Vendée) sur le style italien. Plusieurs d'entre eux s'y installent, participant au courant de reconstruction italianisante. Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Clisson*

CLISSON HISTOIRE - PATRIMOINE

OLIVIER V, CONNÉTABLE DE France

En l'an de grâce 1397, le Connétable Olivier de Clisson apposait sur sa correspondance un sceau représentant ses armoiries. Sur ce sceau remarquable, on peut voir un homme de guerre debout, vu à mi–corps sorti d'une tour, coiffé d'un heaume cimé d'un vol, tenant une épée nue à main droite, à gauche un bouclier au lion couronné et en-dessous la devise « *Pour ce qu'il me plest* ». De cette origine, la ville de Clisson a adopté la devise ainsi que le bouclier en forme d'écu au–dessus duquel ont été ajoutées les tours du château.

XIIIe – CLISSON, LA MÉDIÉVALE

Le XIIIe siècle a vu naître la partie la plus ancienne du château encore visible. Au cours des cinq siècles suivants, ce verrou des Marches de Bretagne se renforce de nombreux bastions et enceintes. La citadelle voit la naissance, au XIVe siècle, d'Olivier de Clisson, futur Connétable de France et compagnon d'armes de Duguesclin, avant de devenir au XVe siècle la résidence préférée de François II duc de Bretagne. La vie s'organise peu à peu dans la cité, l'activité commerçante est intense et les voyageurs sont nombreux à vouloir séjourner dans cette ville au carrefour des trois provinces du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne. Après les heures de gloire, viendra la misère.

XVIIIe – L'ÉPISODE TRAGIQUE DES GUERRES DE VENDÉE

Le XVIIIe siècle est une époque de catastrophes successives : les grands froids qui gèlent la vigne au cœur, la grande crue qui ruine les bas-quartiers de la ville et enfin les guerres de Vendée. Clisson qui se trouve au centre du conflit est envahie tour à tour par les troupes royalistes et républicaines qui en font un quartier général et une base de repli. En 1793, après la défaite de Torfou, les Bleus incendient la ville qui subira ensuite le passage des Colonnes Infernales avec leur cortèges d'atrocités. La ville sort complètement détruite de ces affrontements, elle n'est plus qu'un champ de ruines ; désertée par ses habitants, elle redevient la terre des loups.
Clisson est pratiquement rayée du territoire.

XIXe – CLISSON L'ITALIENNE

Clisson doit son renouveau au début du XIXe siècle à l'arrivée des frères Cacault et du sculpteur Frédéric Lemot. Chassés d'Italie par les émeutiers anti-républicains, Pierre et François Cacault (Nantais d'origine) rentrent en France et décident de s'installer à Clisson en 1798, subjugués par le charme de sa vallée. Fortement marqués par la culture et l'architecture italienne, ils entreprennent une reconstruction de la ville en ruines sur le modèle toscan. Tuiles canal, briques minces, baies en arc en plein cintre viennent orner les habitations, mais aussi les usines, les tanneries et les moulins qui bordent la Sèvre.
François-Frédéric Lemot (ami de François Cacault) achète la garenne du château (ancienne réserve de chasse des Seigneurs de Clisson) en 1805 puis le château en 1807. Il y construit sa villa romaine, y aménage et plante un parc en l'agrémentant de fabriques. De 1810 à 1827, Jacques-Charles Valentin finance la conversion d'un ancien couvent de Bénédictines (incendié en 1794) en villa italienne. La Garenne Valentin voit le jour…
Clisson, grâce à ces quelques hommes et bien d'autres encore, bénéficie aujourd'hui d'une architecture qui transporte les visiteurs hors du temps et de l'espace.
La Garenne Lemot, la Garenne Valentin, le château médiéval, les églises et les chapelles sont ouverts au public.

Source : *h*ttp://www.mairie-clisson.fr/ville-de-clisson/presentation/histoire/

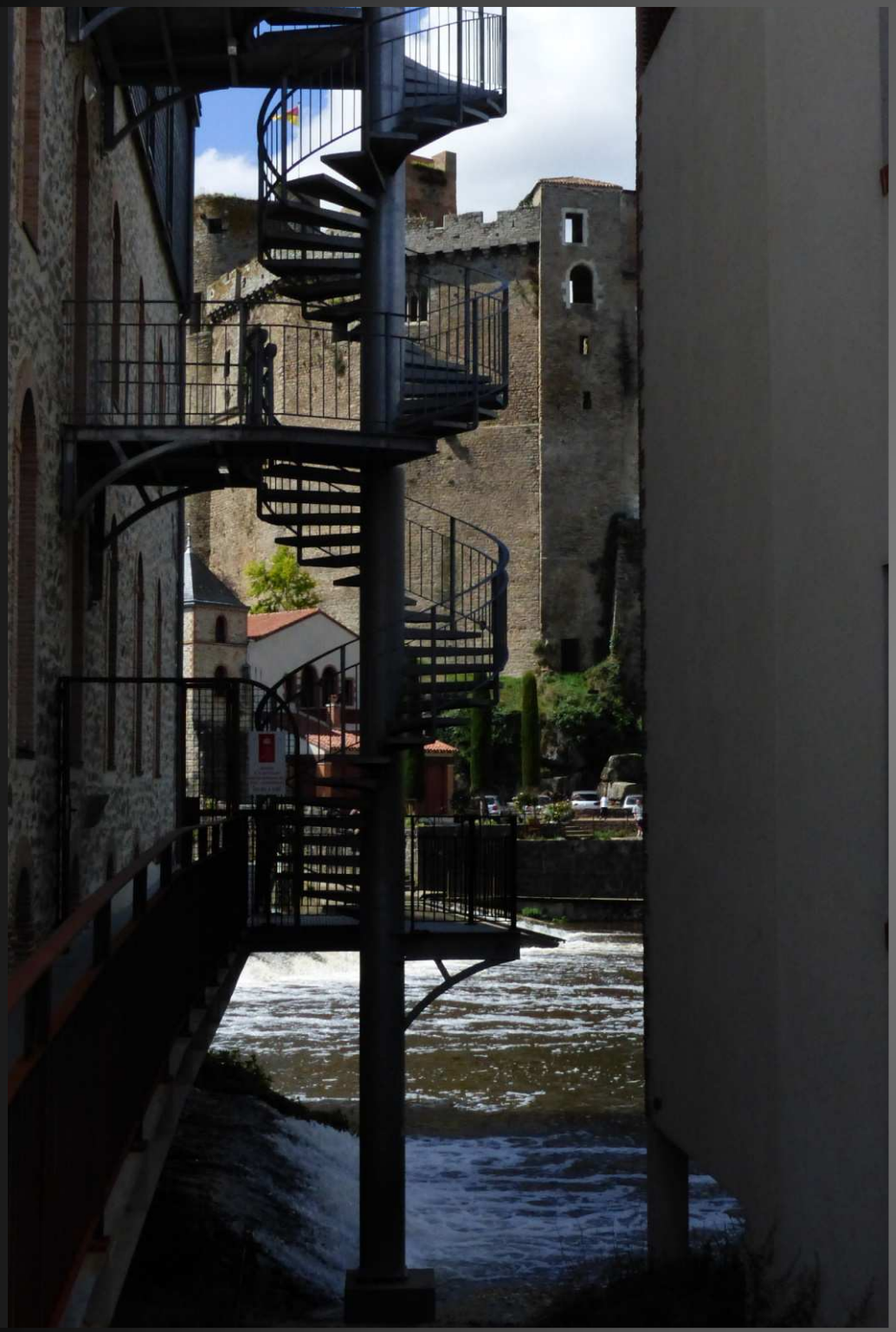

CLISSON HISTOIRE – PATRIMOINE (suite)

LES MOULINS DU CHÂTEAU

La grande filature à 4 niveaux de baies à la clissonnaise qui domine les bas quartiers de la Trinité, se rattache originellement aux moulins dits du château. Affectée au travail des cotonnades à la Restauration, cette unité connu une existence troublée, jalonnée de crues et d'incendies.
Ce site hydraulique, situé à la confluence de la Sèvre et de la Moine, est attesté déjà en 1407.
L'historien clissonnais, Paul de Berthou, n'hésite pas à rattacher le moulin de la rive gauche au système défensif du château médiéval le moulin fortifié fut détruit au XIXe siècle.
Dans son ensemble, le site comprend 4 moulins au XVIe siècle, répartis par paire sur chaque rive, et assure donc aux rives de Clisson une part confortable de leurs revenus.
Les « moulins du château » produisent de la farine de froment et de seigle.

_ En 1714, ces moulins appartiennent à Descazaux du Hallay, un des plus gros négociants nantais, membre du Conseil de Commerce. Leur affectation est uniquement farinière et un moulin à vent dit de « Toutejoye » leur est adjoint. Un bail consenti en 1757 par le receveur de la châtellenie à Antoine Forget, meunier, pour 1000 livres par an, confirme l'importance de la position et le rendement élevé qu'on peut en attendre, d'autant plus qu'un « droit de minage » perçu sur les grains transitant par Clisson leur était attaché.

_ Ces installations ont souffert de la crue de 1770 et des incendies de la guerre civile. Ils ont ensuite été saisis par le prince de Condé, successeur du prince de Soubise.

_ Rachetés comme biens nationaux par Claude-Antoine Marson, consul de France, les bâtiments ruinés donnèrent probablement matière à une opération spéculative. Marson essaya, semble-t-il, de se faire indemniser des dommages de guerre puis en 1812 donna mandat à Joseph Gautret de vendre les moulins qu'il n'avait toujours pas rétablis.

_ En 1817, Lemot se porte acquéreur. Il arrente les moulins à Pierre Housset.
Le site de la rive droite, équipé d'une papeterie pendant très peu de temps, est acheté en 1826 par Joseph Armansin et Jean Baptiste Lenoir qui le transforme en filature. Il est aménagé dans le style clissonnais et file le coton d'Amérique puis la laine.
L'énergie hydraulique se révélant irrégulière, une machine à vapeur de 14 chevaux fut ajoutée en 1834. Le coût de cette installation obligea Lenoir à vendre son affaire à son principal créancier, le baron d'Yvoley, le 11 avril 1836, lequel lui rétrocéda l'usine en location.

_ L'usine traitait 80 tonnes de matière par an et employait 310 ouvriers. Un incendie ravage la filature en juin 1851 et interrompt brutalement son expansion. L'affaire redémarre à un rythme plus modeste en 1860. Le bâtiment actuel pourrait dater de 1860. Reconstruit sur un plan rectangulaire, cette filature « à la clissonnaise » comprend 4 niveaux de baies appareillées de brique, séparées en 7 travées. Cette filature a connu plusieurs crues et incendies.

_ La filature ne compte plus que 49 ouvriers en 1873 et se spécialise dans la laine.
En 1929, un nouvel incendie ruine probablement les 2 derniers étages, qui ont été démolis et remplacés par un seul.

Source : *ht*tp://www.mairie-clisson.fr/ville-de-clisson/presentation/histoire/

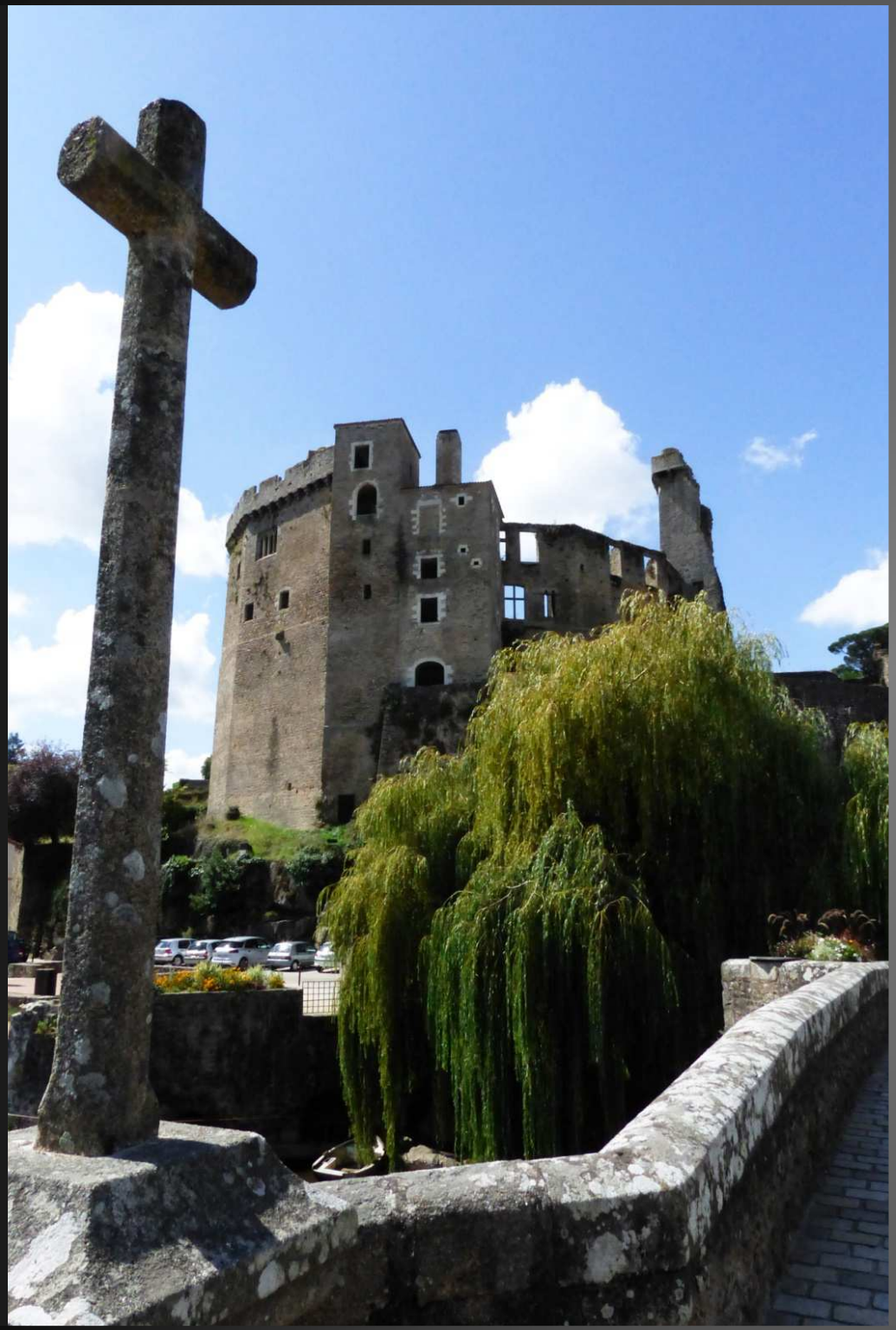

CLISSON HISTOIRE – PATRIMOINE (suite)

LE CHÂTEAU DE CLISSON

Ce château représente un véritable ouvrage de synthèse de l'architecture militaire. On peut y étudier les caractéristiques propres à chaque époque et l'évolution de conception de défense d'un site. Les premiers seigneurs de Clisson, mentionnés pour la première fois en 1040, sont d'origine franque et se prénomment Gaudin et Gui. Ils ont bâti une tour en bois sur une hauteur naturelle protégée par une palissade solide et un fossé profond.

Guillaume de Clisson, mentionné en 1217, est le véritable fondateur du château actuel (en pierres), bien que ce dernier présente aujourd'hui des éléments architectoniques de la seconde moitié du XIIe siècle.

Le 1er château est construit à partir des XII – XIIIe siècles jusqu'au XIVe s. par les seigneurs de Clisson. Il est édifié sur un éperon rocheux et profite à l'Est de la défense naturelle qu'est la Sèvre Nantaise. Le château se présente sous la forme d'une enceinte polygonale, flanquée de tours rondes. Ce château a été la demeure natale d'un personnage oublié par l'histoire de France, Olivier IV de Clisson (1336-1407), futur connétable de France.

Le second château, édifié à partir de 1466 suivant les désirs du dernier duc François II, vient couvrir le front Ouest exposé du château. François II souhaite faire de ce château une puissante forteresse et une résidence princière. Il y épouse en secondes noces Marguerite de Foix (en 1471). De cette union, naîtra Anne de Bretagne.
Puis François II cède son château au fils qu'il a eu avec sa maîtresse, Antoinette Maignelais qui habitait Cholet. François d'Avangour devient donc propriétaire du château en 1481. Au XVIe s, du temps des Guerres de la Ligue, les d'Avangour couvrent le front Sud du château avec 3 bastions terrassée d'orillons et améliorent les fortifications de la ville. En 1588, le futur Henri IV tente en vain de prendre le château.

Au cours du XVIIe siècle, le château se transforme en résidence de plaisance .
Au XVIIIe siècle, propriété de Charles de Soubise, il n'est plus habité et tombe en ruine.

En 1793-94, pendant la Guerre de Vendée, le château de Clisson est incendié. L'ancienne forteresse, en ruine, devient une réserve de bois et de pierres.

En 1807, Frédéric Lemot se porte acquéreur du monument : il peut ainsi intégrer à son parc de la Garenne, en cous d'aménagement, une ruine authentique, chargé d'histoire. Tout en entreprenant une restauration partielle du château, il y introduit des aménagements destinés à relier esthétiquement la ruine aux constructions italiennes et au parc de la Garenne.
Il construit, notamment, des piliers en brique destinés à supporter une vigne ; il aménage un jardin à l'italienne dans le bastion construit par François II et transforme la grande terrasse des écuries en véritable pépinière.

Le château reste dans la famille Lemot jusqu'en 1962, date à laquelle il devient propriété du Conseil Général de Loire-Atlantique. Il fait, depuis lors, l'objet de nombreuses campagnes de restauration. Il est classé au titre des monuments historiques depuis le 13 août 1924, Les fortifications et terrains d'assiette font l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 30 août 2004.

Sources : *ht*tp://www.mairie-clisson.fr/ville-de-clisson/presentation/histoire/
et *https://fr.wikipedia.org/wiki/Château_de_Clisson*

Clisson, coeur artistique

« Pierre Cacault retrouvait les agréments des campagnes de la Sabine (ancienne région d'Italie centrale) , le grand air, la belle lumière, les vastes horizons, les eaux courantes, les collines rocheuses, les vallées où se marient les tiges des peupliers aux parasols des pins, les ruines qui font partout les charmes de l'Ombrie. S'il n'eût tenu qu'à lui, toutes les maisons eussent été reconstruites à l'italienne. Il se fit l'apôtre de l'arc romain; il y gagna près des maçons du pays le surnom de Père plein cintre »

Bourdeaut, Les origines du Concordat et le Musée des Beaux-Arts de Nantes, 1927

Le musée-école sur le coteau St Gilles

FRANÇOIS ET PIERRE CACAULT

Nés à Nantes en 1743 et 1744, François et Pierre Cacault héritèrent de leur père le goût des arts. Homme des Lumières, François fut un brillant diplomate et [illegible] en Italie, où il fréquenta les milieux artistiques et littéraires. Il constitua une magnifique collection d'œuvres d'art. Pierre, de caractère plus rêveur, mena [illegible]

UN «MUSÉE-ÉCOLE » À CLISSON

Imprégné du souvenir de l'Italie, Pierre Cacault fut ému par la beauté de Clisson. Il acheta le presbytère de la Madeleine et, avec son frère [illegible] 1804. François réalisa ainsi son projet de musée-école qui associait enseignement de l'art et découverte de chefs-d'œuvre. Cette collection, la [illegible] après celle du Louvre, regroupait plus de 1500 peintures des écoles italienne, française et nordique, 60 sculptures et plus de 10 000 estampes.

François et Pierre Cacault were born in Nantes in 1743 and [illegible]. They inherited their father's love for the arts. François, who [illegible] highly successful career as a diplomat built up a wonderful collection of works of art, while Pierre lived the life of a bohemian artist in Rome before discovering Clisson.

From 1799 to 1904, he built a museum-school in Clisson. Nevertheless, when François died in 1805, Pierre sold his brother's collection to the city of Nantes. Nowadays, these works of art represent one of the most important collections of the Fine Arts Museum.

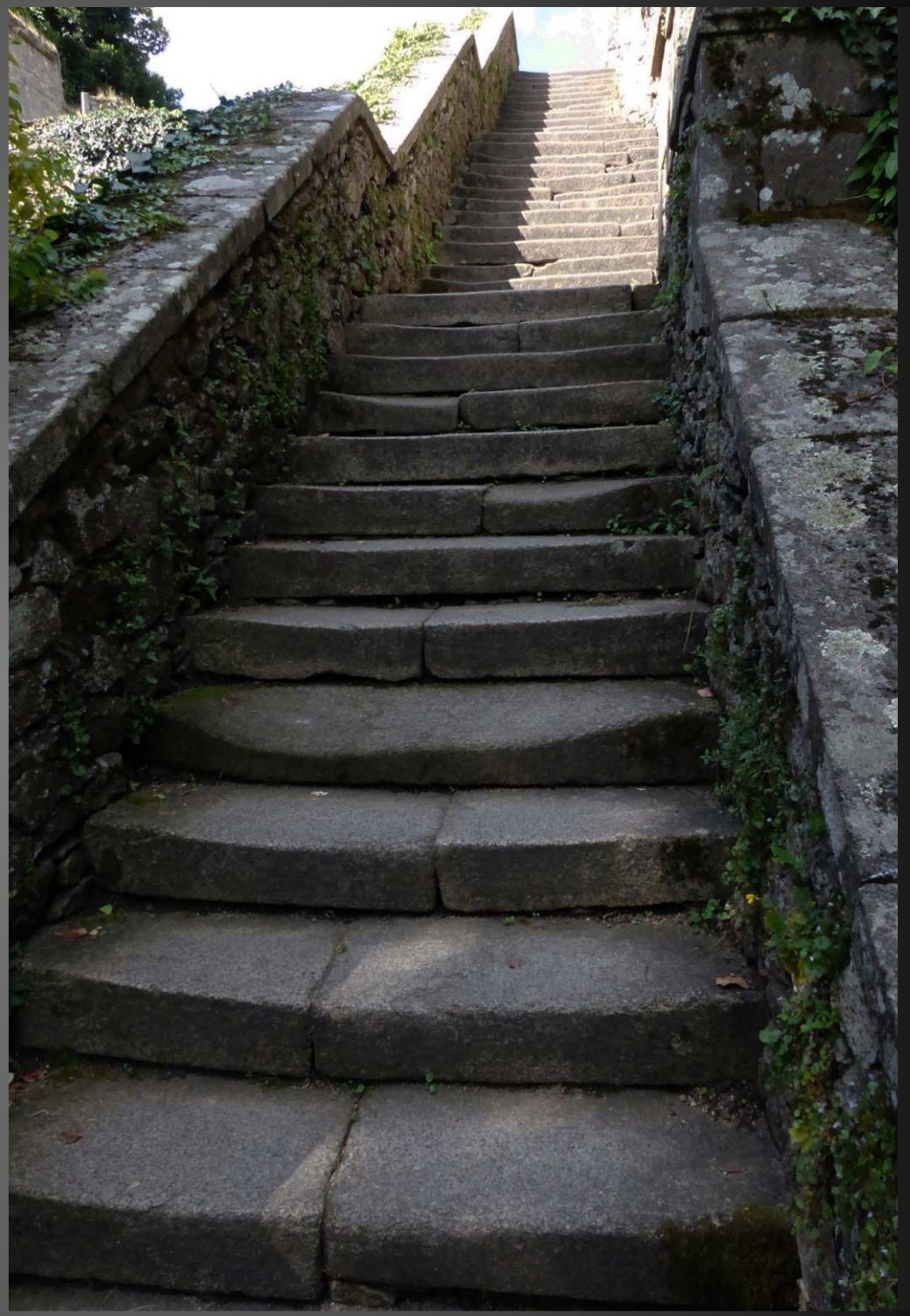

VISITE DU CHÂTEAU _ Le visiteur commence par la montée - très pentue - d'un escalier en pierre menant à la porte Nord de la forteresse, dont les vestiges restent impressionnants.

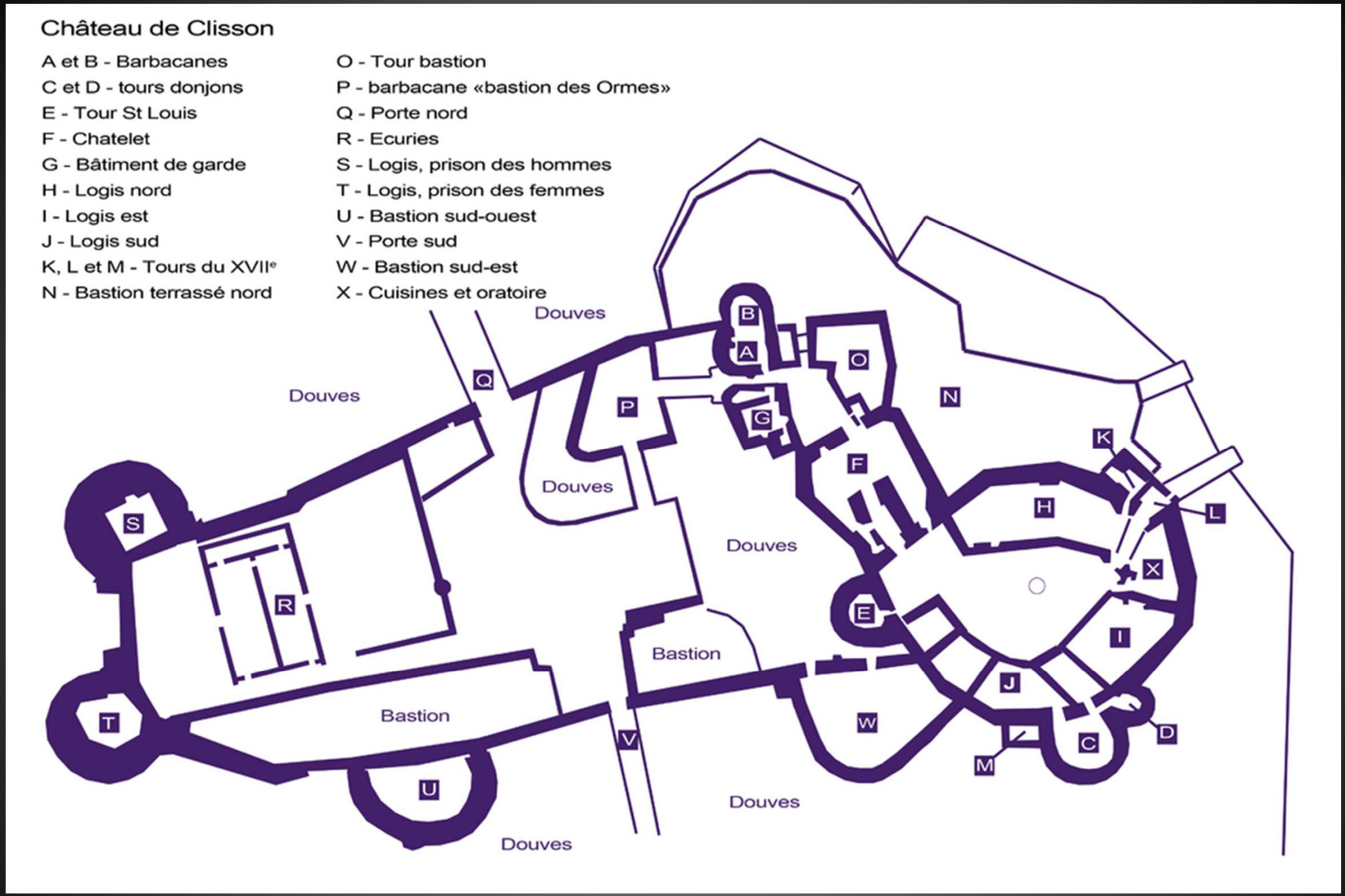

LE CHÂTEAU _ Le château actuel se présente sous la forme de deux enceintes polygonales, flanquées l'une à l'autre et édifiées entre le XIIe et XVIe s. (*Image du web*)

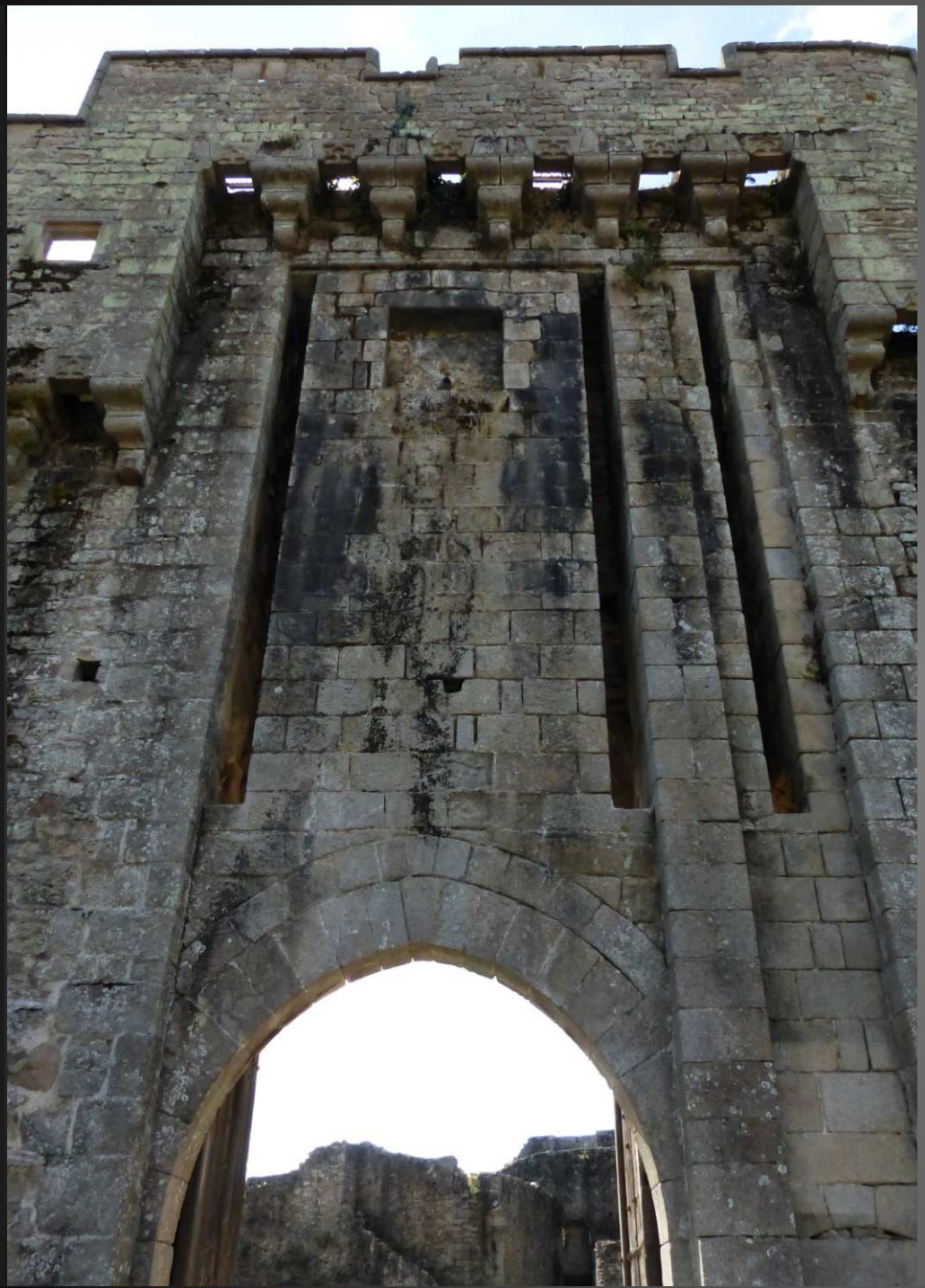

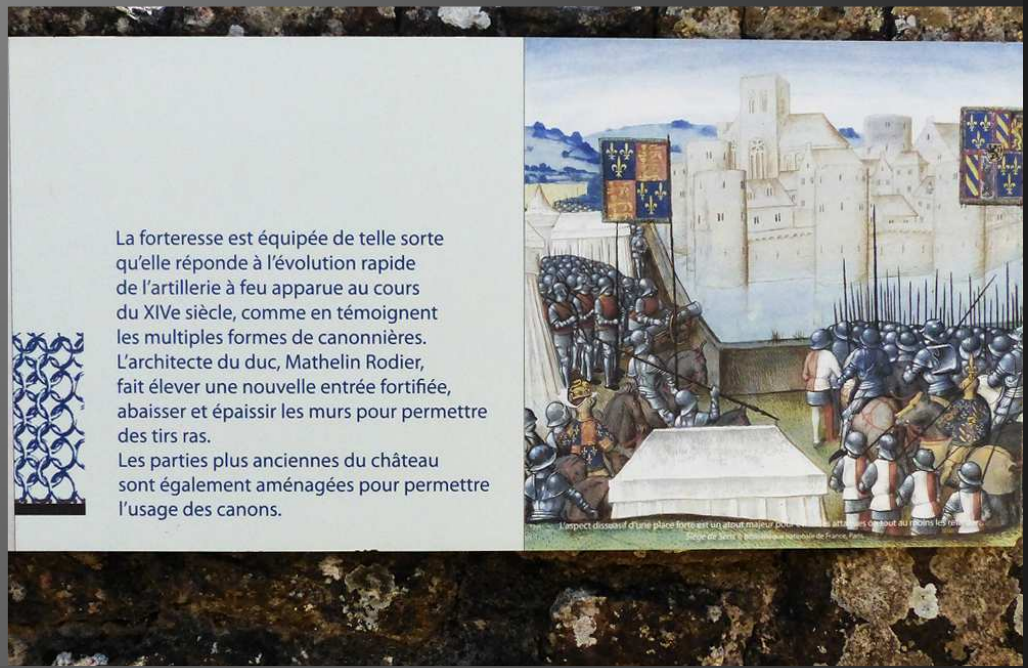

VISITE DU CHÂTEAU _ La porte d'entrée principale, située face au nord dans l'extension voulue par le duc François II, présente des caractéristiques gothiques. Elle est couronnée par des créneaux agrémentés de mâchicoulis. À l'origine, un pont-levis à flèche garantissait l'accès à la porte, d'où la présence de deux longues glissières au-dessus de celle-ci. Entre les glissières se trouve aujourd'hui une niche carrée vide qui accueillait, en son temps, les armes de la Bretagne puis celles de la famille d'Avaugour, héritiers bâtards de François II.

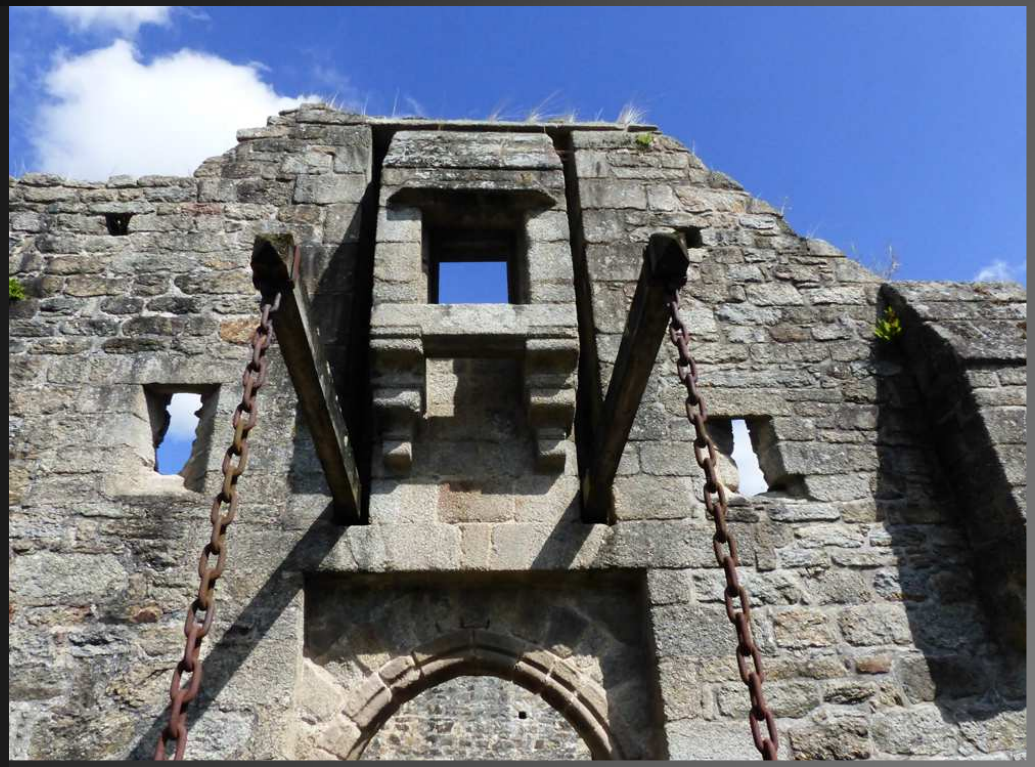

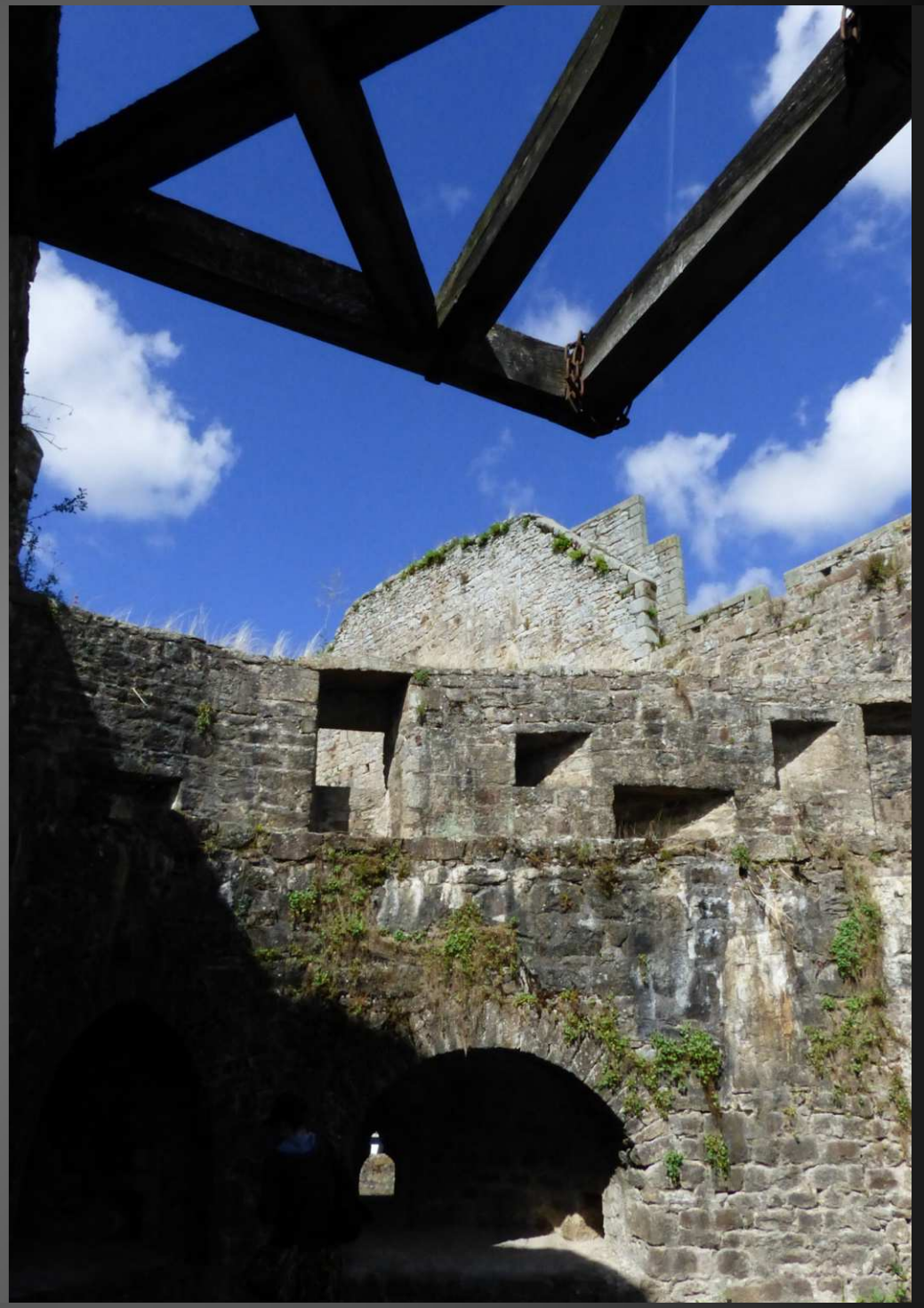

VISITE DU CHÂTEAU _ Des bouches à feu ont été percées dans les murs des tours permettant le tir des "premiers" canons et couleuvrines . La première attestation de couleuvrine, c'est-à-dire de canon à main semi-portatif, date de 1428 au siège d'Orléans par les troupes anglaises… Les sino-mongols de la dynastie Yuan (1271 — 1368) utilisaient déjà des canons à main, attestés à partir de 1332. (*Wikipedia*)

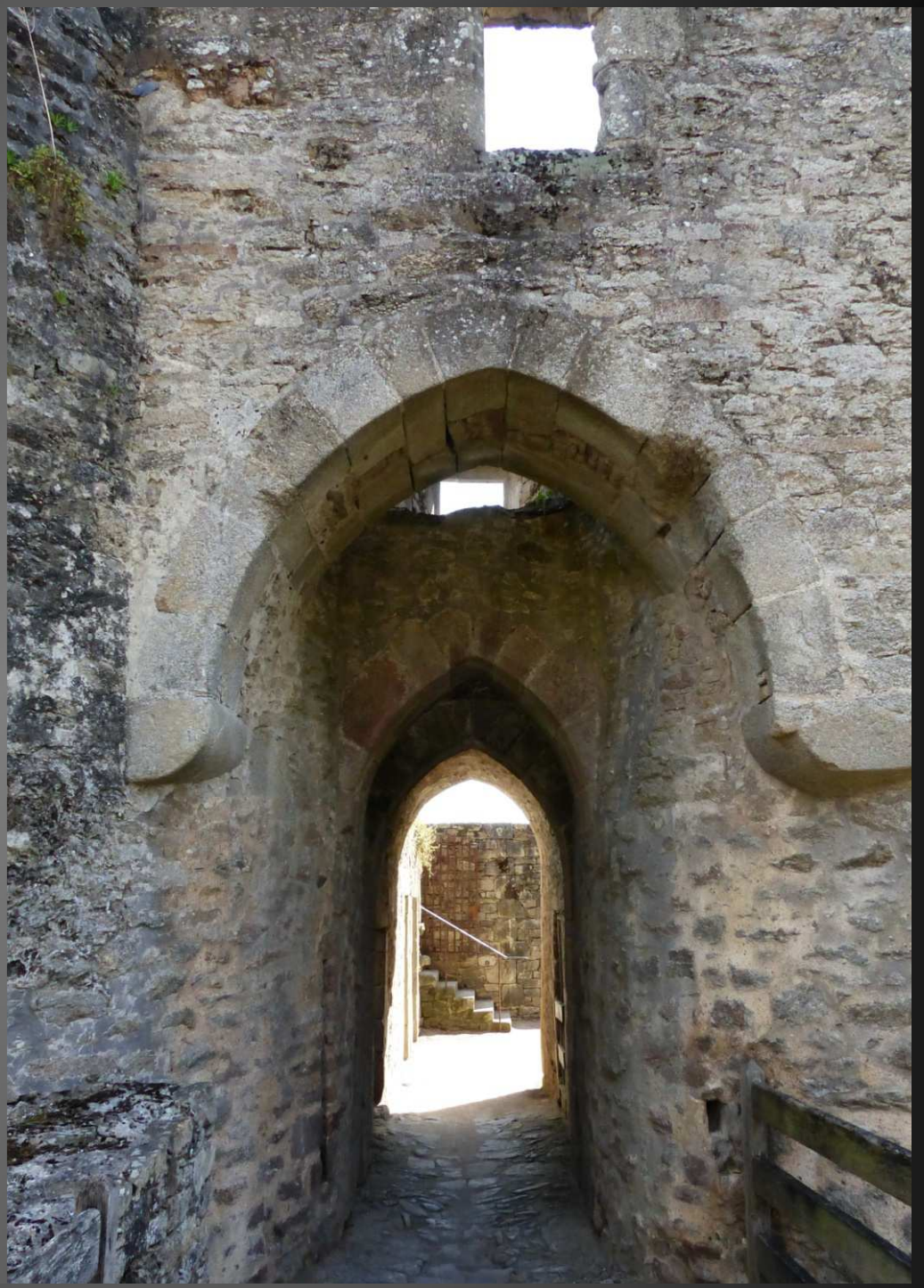

VISITE DU CHÂTEAU _ L'accès à la barbacane « Bastion des Ormes » se fait par une passerelle au-dessus des douves. La barbacane était un petit ouvrage de fortification avancé, le plus souvent de plan circulaire, qui protégeait un passage, une porte ou poterne, et permettait à la garnison d'une forteresse de se réunir sur un point saillant à couvert, pour faire des sorties, pour protéger une retraite ou l'introduction d'un corps de secours. (*Wikipedia*)

VISITE DU CHÂTEAU _ A droite, les ruines du « grand chatelet ».

La forteresse surplombe la confluence de la Moine ❶ et de la Sèvre ❷ qui fait le lien jusqu'à la Loire et la grande cité de Nantes.
Elle permet ainsi le contrôle d'une voie de communication majeure à la frontière du duché.
Construit en pierre au XVe siècle, le pont sur la Sèvre ❸ réunit deux des cinq paroisses de Clisson, la Trinité ❹ et Notre-Dame ❺, sanctuaire des seigneurs de Clisson.

Le pont sur la Moine relie le faubourg Saint-Antoine ❻ au reste de la ville.
Au loin, le clocher de Saint-Crespin-sur-Moine ❼ et le moulin de Montigné-sur-Moine ❽ sont déjà de l'autre côté de la frontière...

VISITE DU CHÂTEAU _ Vue sur la Sèvre Nantaise ; le pont en pierre du XVe siècle réunit les paroisses de la Trinité et de Notre-Dame.

VISITE DU CHÂTEAU _ Le clocher de l'église Notre-Dame, qui se dresse à proximité dans la vieille ville, date de 1887-1888. L'église primitive, la collégiale Notre-Dame, remontait aux XIV-XVe siècles (selon le Comte de Berthou) et abritait, dans le choeur, le cénotaphe d'Olivier de Clisson et un grand vitrail représentant des cavaliers armés, en prière. Brûlée et saccagée au cours de la Guerre de Vendée, l'église fut restaurée sous l'Empire (début XIXe siècle). En 1804, elle fut close et couverte, la nef étant plus allongée. En 1820, un clocher y fut adjoint. A la fin du XIXe s., jugée en fort mauvais état, l'église fut entièrement rasée et reconstruite par l'architecte nantais René Ménard. Ce nouveau sanctuaire, de style néoclassique-roman, est orienté à l'est et inspiré de l'église plus ancienne de Saint Jean et Saint Paul de Rome : le clocher-campanile et le chevet de l'église sont en effet caractéristiques des églises italiennes. En 1961, une plaque commémorative en marbre blanc y est inaugurée en mémoire des martyrs de la période révolutionnaire, 8 prêtres de la paroisse et 107 habitants. Source : *http://lafrancedesclochers.clicforum.com/t309-Clisson-44190.htm*

VISITE DU CHÂTEAU / LOGIS-PORTE OUEST _ Le logis-porte, ou « grand châtelet », en grande partie écroulé au XVIIe siècle, est édifié du XIIIe au XIVe sur les ruines d'un portail d'accès antérieur. Seul resté debout, le mur de gorge, au sud-est (côté cour), présente six niveaux, le premier étant formé par les fondations d'une porterie à deux tours à archères antérieures. L'utilisation en fondation d'un portail roman explique la forme irrégulière de la tour ouest. Les murs autres que le mur de gorge ne dépassent pas un étage. Au deuxième étage du mur sud-est subsiste un élément remarquable, la **cheminée à manteau conique** reposant sur des consoles et des colonnettes de style Louis XIV.

VISITE DU CHÂTEAU / LOGIS-PORTE OUEST _ Avant son effondrement, le bâtiment, qui présentait cinq étages en pierre de granit, était traversé au rez-de-chaussée par un couloir surmonté d'une voûte en berceau brisé (à gauche). L'ouverture était protégée par deux archères, un assommoir ouvert dans la voûte, une herse et deux vantaux situés à mi-longueur du tunnel et distants de 6 m l'un de l'autre, formant un sas. Le logis avait une hauteur d'environ 24 mètres et se composait d'un rez-de-chaussée et cinq étages. Sa forme n'était pas quadrangulaire, comme a laissé supposer le pan de mur encore en place, mais suivait, au nord, les courbes des deux tours qui lui ont servi de base.

VISITE DU CHÂTEAU _ Dans l’embrasure d’une fenêtre à meneau, la tour principale du donjon surmontée d’un drapeau se détache sur un ciel bleu immaculé.

VISITE DU CHÂTEAU / LOGIS-PORTE OUEST _ Le mur du ‘’grand chatelet’’ et les ruines du Logis nord, vu de l'intérieur de la cour.

VISITE DU CHÂTEAU _ Vestiges d’une cheminée sur un mur, restes d’un escalier, passages voûtés en berceau brisé, la forteresse médiévale en ruines est un immense dédale.

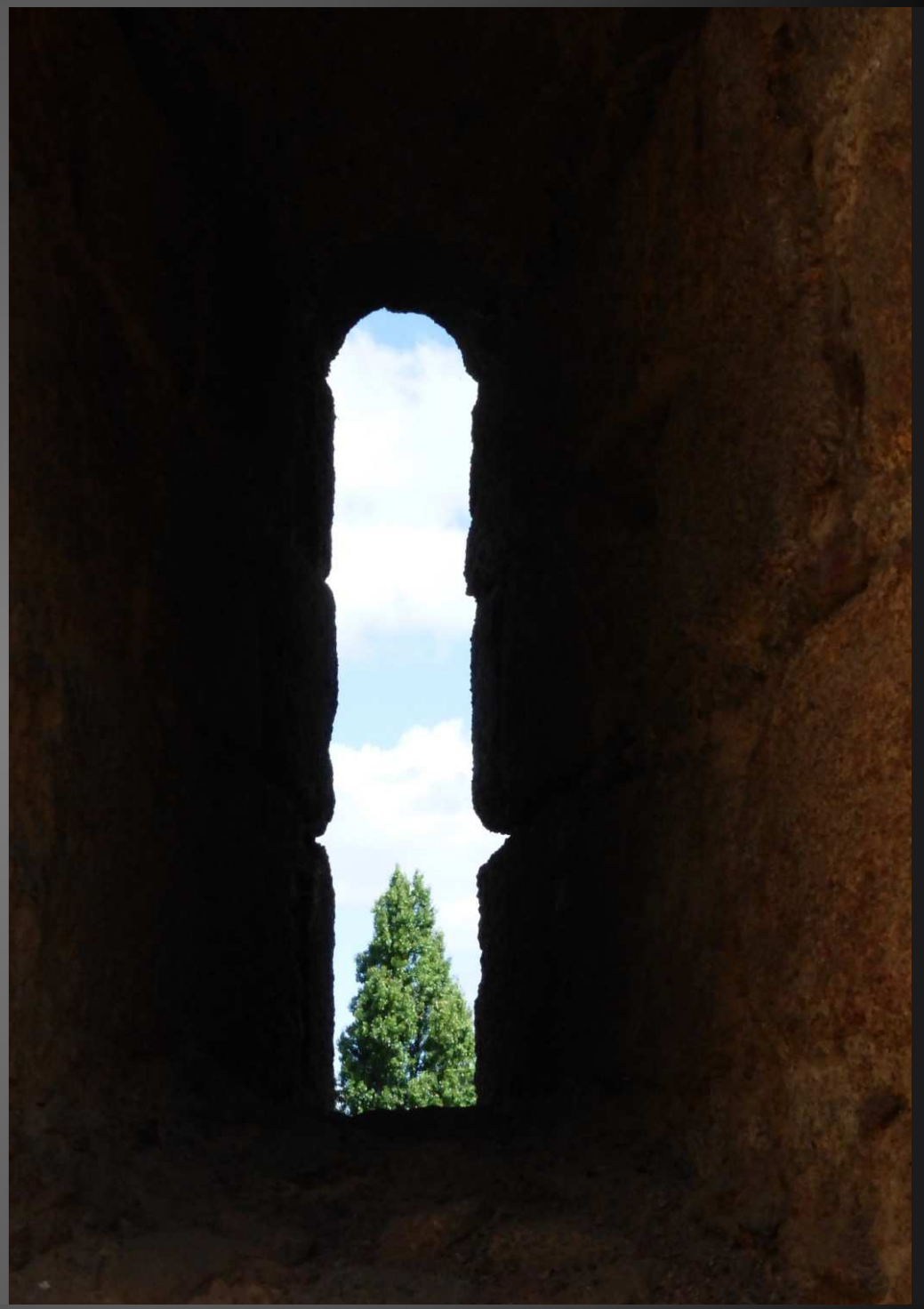

VISITE DU CHÂTEAU _ La *''fenêtre à croisée''* fait son apparition à partir du XIVe siècle. La croix est particulière à l'architecture de l'Europe occidentale et parait même assez tard en France. Elle ne se rencontre communément qu'à partir de la fin du XIVe ou du commencement du XVe et il est à remarquer qu'elle est particulière aux édifices civils et militaires. Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Fenêtre_à_croisée*

VISITE DU CHÂTEAU _ Sur ce mur, le pied de la cheminée correspond au plancher qui séparait les deux niveaux habités de ce Logis.

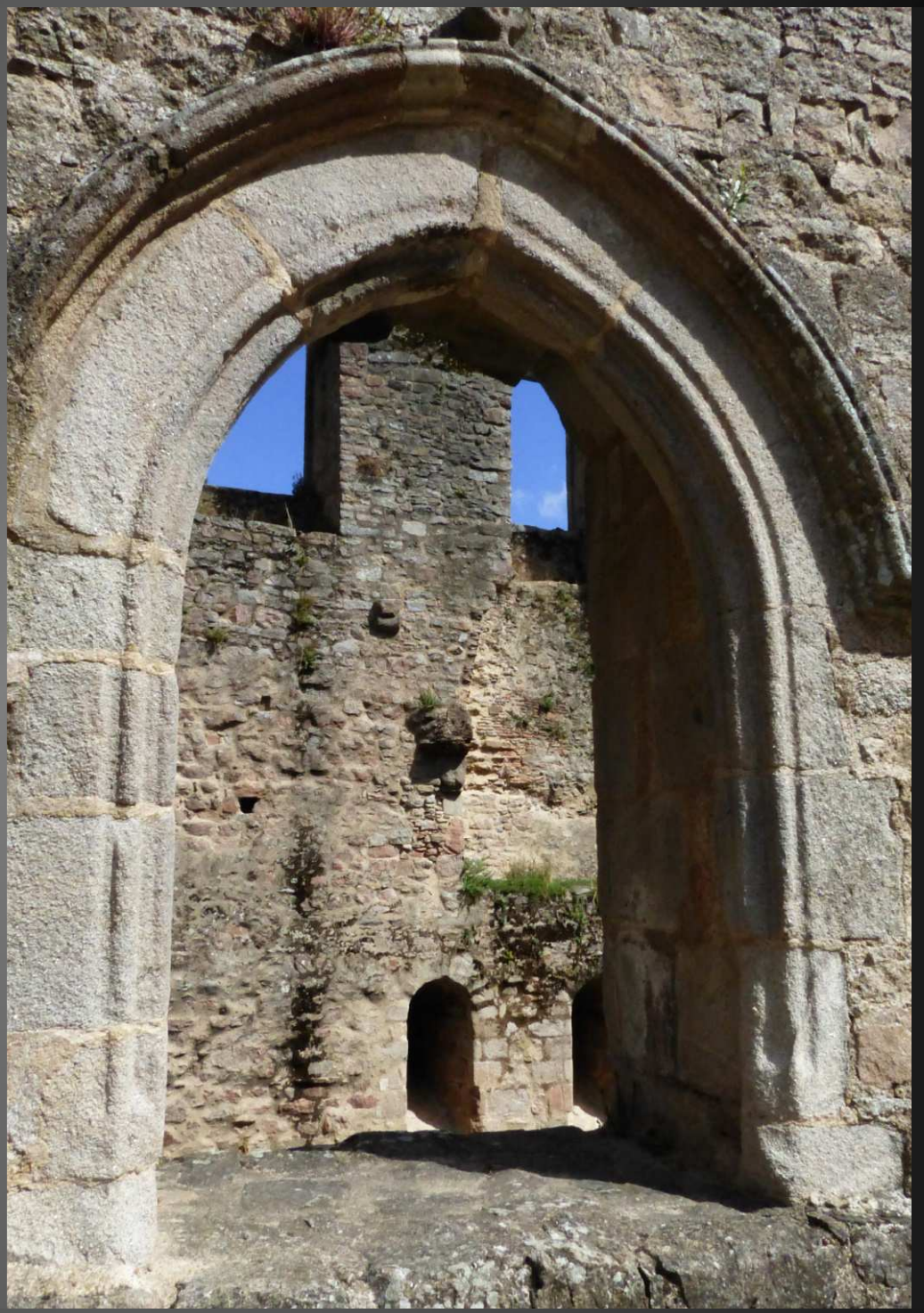

VISITE DU CHÂTEAU _ Au XVe siècle, la physionomie de la croisée change : ses montants, son trumeau et son croisillon sont chargés de nervures prismatiques. D'autres nervures en accolades, simulant des ogives, les encadrent parfois. Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Fenêtre_à_croisée*

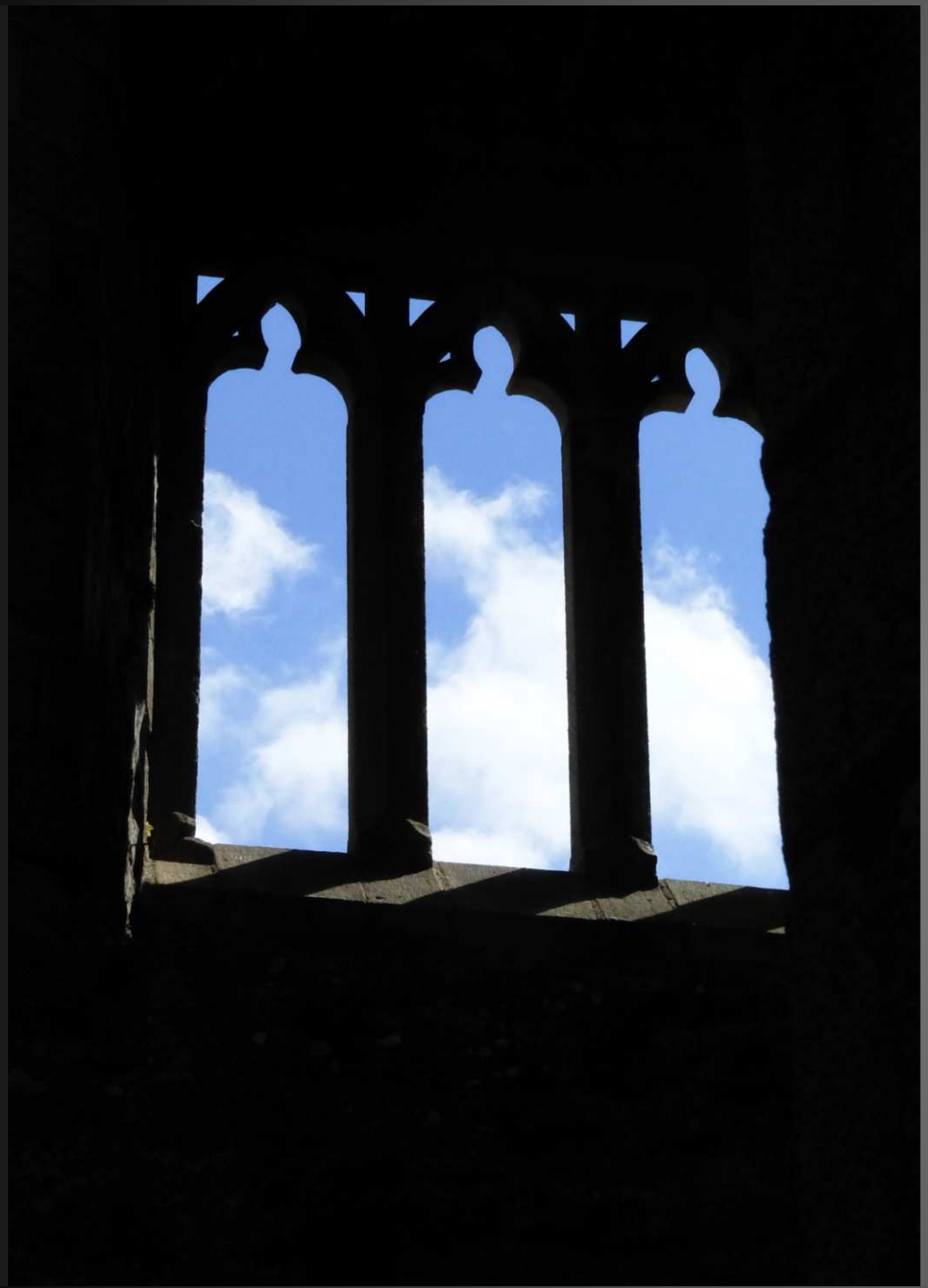

VISITE DU CHÂTEAU _ Fenêtre de l’oratoire, ci-dessus. L'oratoire, situé au-dessus des cuisines, est la chapelle privée du château, nommée la « chapelle Sainte-Barbe », et remplace, depuis l'époque de François II, une chapelle primitive initialement située dans le logis nord. La pièce était éclairée par une unique fenêtre cintrée, en tuffeau, refaite au XVIIe siècle, encore visible sur la face ouest de l'enceinte. On peut apercevoir ses deux bénitiers de granit. Un long couloir, entre le mur d'enceinte et la cheminée, mène aux appartements seigneuriaux.

VISITE DU CHÂTEAU / LOGIS SEIGNEURIAL_ Le logis seigneurial est composé de la salle d'honneur, des appartements et des cuisines. Seuls quelques pans de mur subsistent encore. Le rez-de-chaussée du logis est, semble-t-il, la salle d'honneur du château. Les étages supérieurs sont, quant à eux, destinés aux appartements seigneuriaux. Une grande fenêtre orne chacun des étages. Le pignon nord-est (photo de gauche) préservé sur toute sa hauteur, est orné d'une cheminée partiellement sauvegardée. Son manteau repose sur des colonnettes du XIVe siècle. Du fait de l'épaisseur importante du mur d'enceinte, on a pu y aménager des pièces annexes. Au rez-de-chaussée, on trouve un cabinet d'aisances accessible par une petite ouverture. Une chambre, au premier étage, est également aménagée dans l'épaisseur du mur. Un oriel (avancée en encorbellement) de moins d'un mètre de profondeur y est ajouté pour agrandir la surface de la celle-ci. Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Château_de_Clisson*

VISITE DU CHÂTEAU _ Les tours ayant perdu leurs planchers lors de l'incendie du château pendant la Révolution, sont devenues des puits de lumière permettant d'admirer leur architecture sur toute la hauteur et en particulier la variété des ouvertures, les unes de confort, les autres défensives avec bouches à feu. Source : *http://chateau.over-blog.net/article-27942993.html*

VISITE DU CHÂTEAU _ La tour donjon montre les étages de défense avec les embrasements des bouches à feu, mais aussi les étages d'habitation avec cheminées et profondes ''fenêtres à coussièges'' (bel exemple ci-dessus). Les fenêtres de châteaux sont parfois flanquées de deux coussièges qui ont servi soit de « bancs de veille » pour la surveillance, soit de siège permettant de profiter de la lumière naturelle extérieure pour la lecture, l'écriture ou les petits travaux manuels. Source : *https://fr.wikipedia.org/wiki/Coussiège*

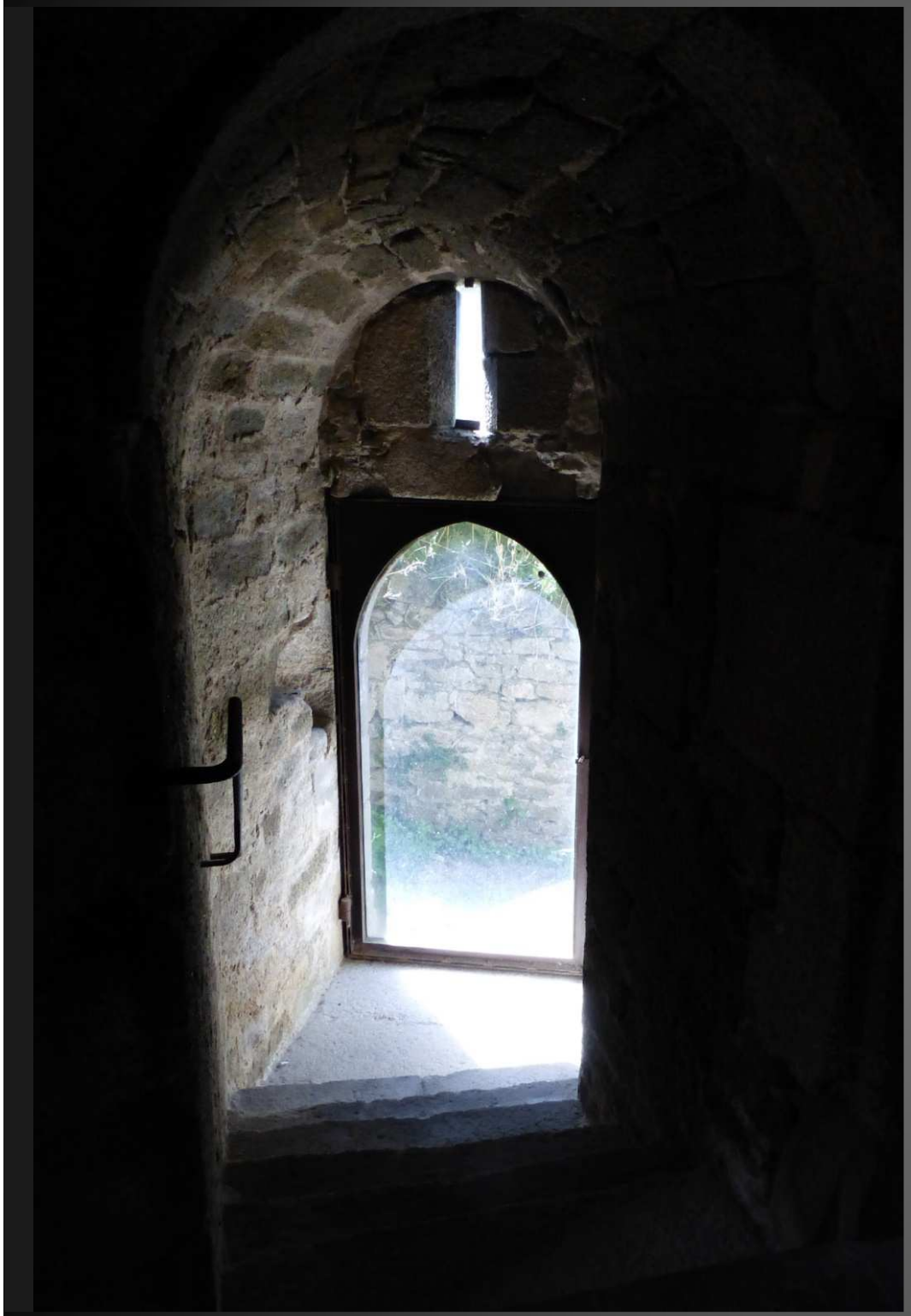

VISITE DU CHÂTEAU _ Source d'inspiration pour les romantiques : au cours du XIXe siècle, les ruines de château attirent peintres et sculpteurs romantiques, tels Louis-François Cassas ou Claude Thiénon, et des écrivains : Gustave Flaubert, de passage à Clisson, décrit ces ruines dans un style romantique et le poète Évariste Boulay-Paty décrit le château au temps du Connétable dans un sonnet.
Ici, ses vieilles pierres, pont-levis et bretêches, servent de cadre aux photos de jeunes mariés…

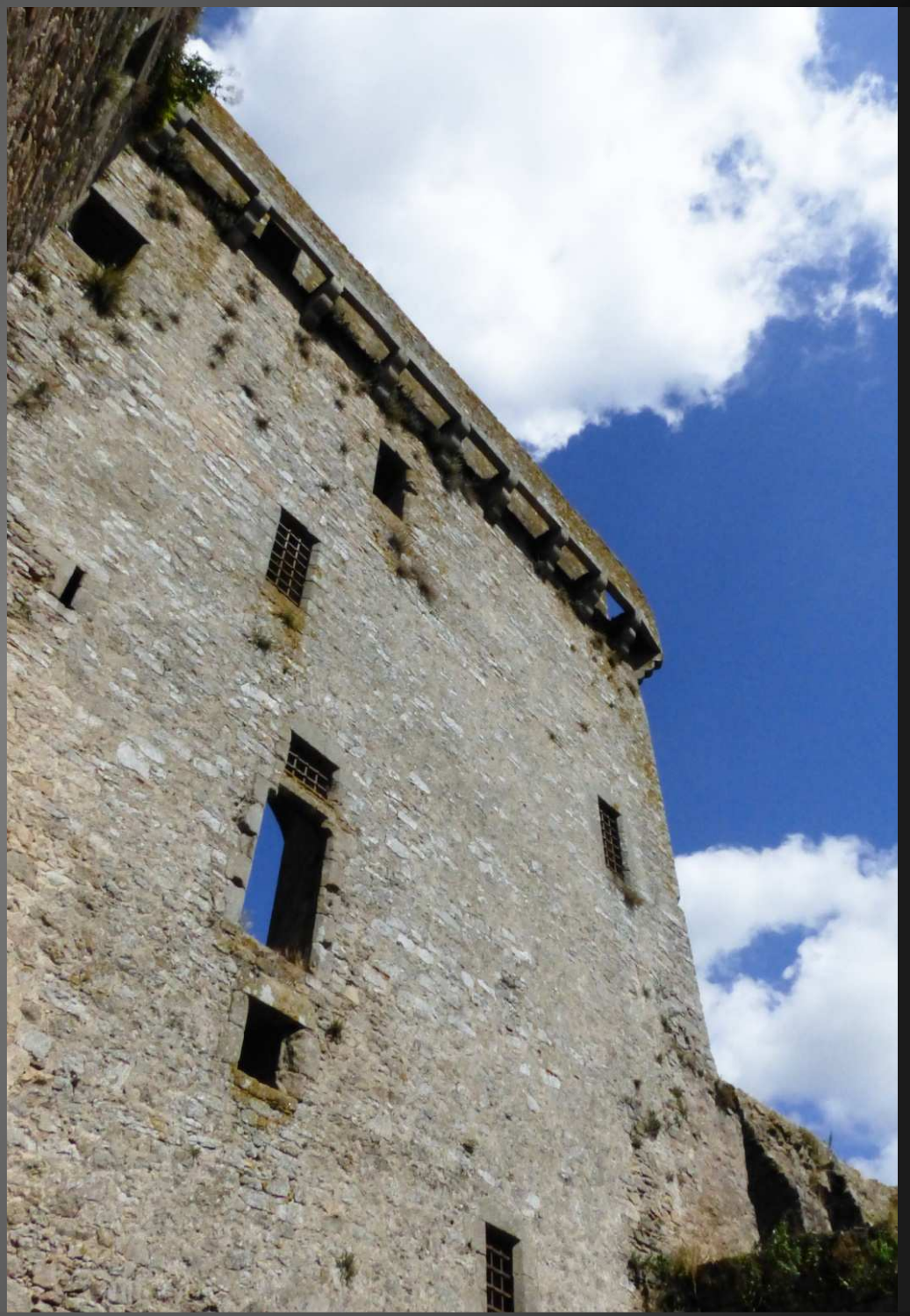

VISITE DU CHÂTEAU _ Le pont-levis de la barbacane dite « bastion des Ormes », dominé par le mur immense du grand châtelet, est sans aucun doute riche en symboles.

VISITE DU CHÂTEAU _ Le visiteur peut se reposer un moment dans le silence épais de la vieille forteresse, épais comme ses murs, avant de poursuivre son chemin...

VISITE DU CHÂTEAU _ Un coup d'œil au donjon, constitué d'une tour principale, de 35 mètres, et d'une tour réduite, accolées à l'enceinte. La tour principale est à l'origine constituée de cinq étages et a une vocation résidentielle. La tour voisine a probablement servi de lieu de stockage, en partie basse, et de pièces d'aisance et d'étude dans sa partie haute. Les tours étaient coiffées de toits coniques. Avec l'incendie du château par l'armée de Mayence pendant la Révolution, elles ont perdu planchers et toitures. Archères et bouches à feu se côtoient sur la petite tour.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Département de Loire-Atlantique

VISITE DU CHÂTEAU _ Tour Nord-ouest, prison du château.

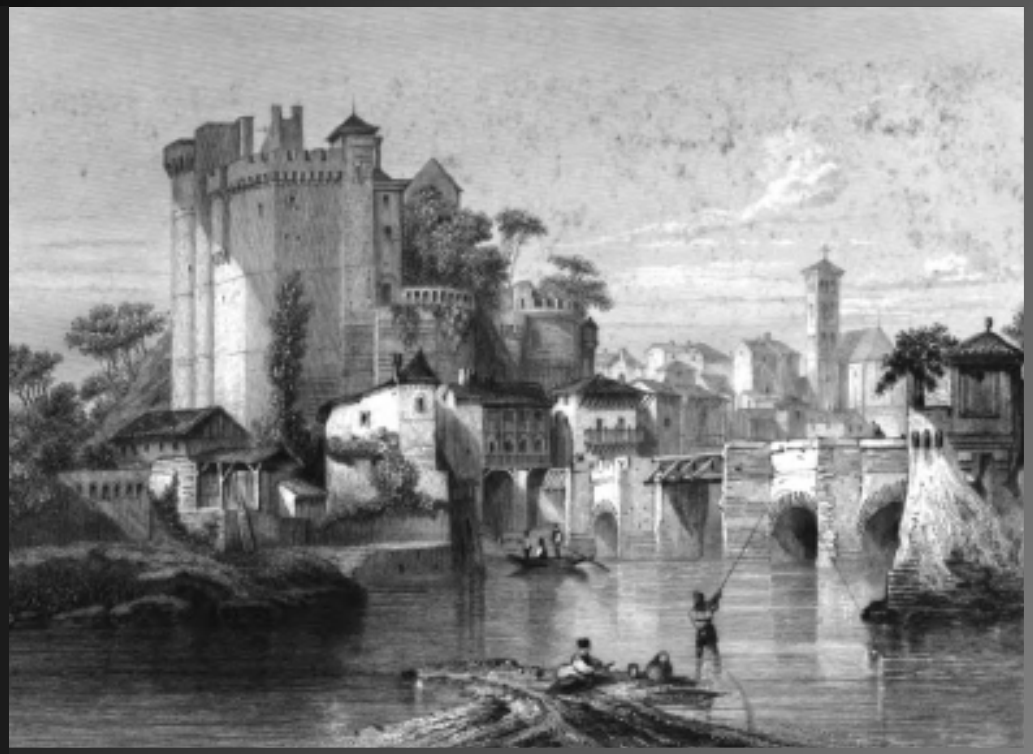

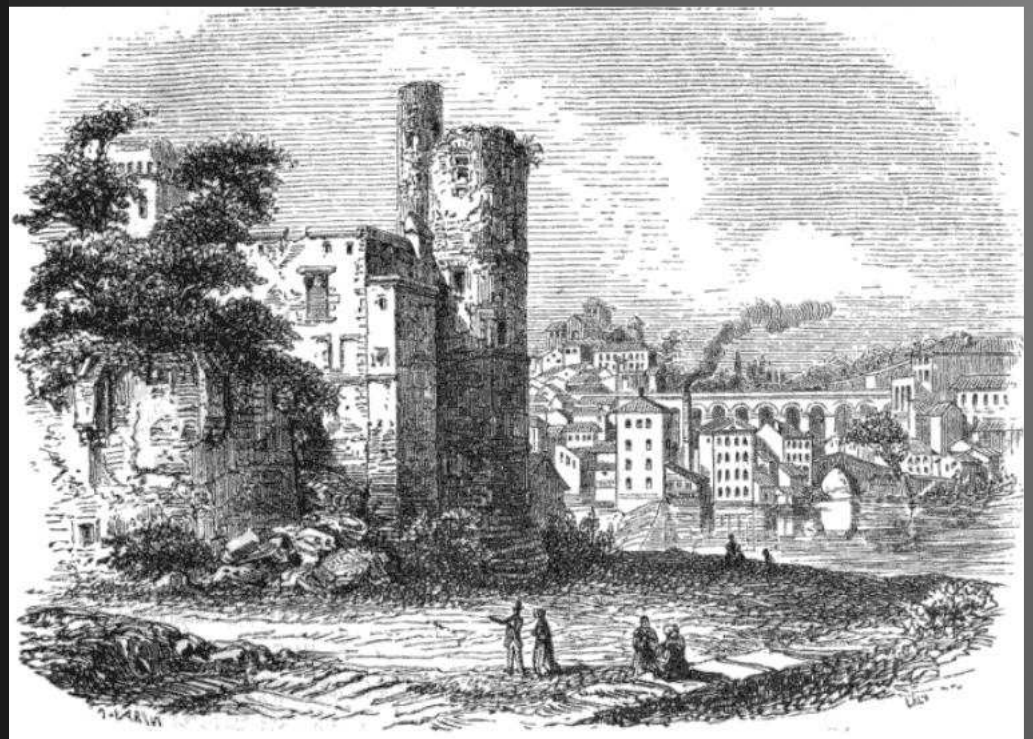

Château de Clisson [1].

Le Château de Clisson

MOYEN-AGE

Au temps de la Bretagne indépendante, le château situé au carrefour des Marches de Bretagne, de l'Anjou et du Poitou, est l'une des grandes places fortes frontalières du duché de Bretagne. Le site fait ainsi face aux bastions français de Tiffauges et Montaigu.

Les premiers seigneurs de Clisson occupent le site dès le début du XIe siècle; ils sont mentionnés avec certitude pour la première fois en 1061. Le château, à son origine entre 1058 et 1060 simple *castrum*, aurait été constitué de clôtures de bois, ou clis, ce qui serait à l'origine du nom Clisson. Par la suite et jusqu'au début du XIIIe siècle, le site semble avoir été défendu par une « *forteresse romane, massif donjon soutenu par des contreforts et entouré d'une enceinte* ».

Les parties les plus anciennes du château actuel datent du début XIIIe siècle (avant 1217). Guillaume de Clisson (vers 1175 – avant 1225) souhaite alors optimiser la défense de l'édifice et choisit d'en établir les bases sur un éperon rocheux de granit dominant la Sèvre. Cette enceinte primitive se présente à cette époque sous la forme de deux polygones irréguliers flanqués de tours cylindriques et isolés du plateau rocheux par un fossé peu profond. Une barbacane défendant l'entrée du château est ajoutée au nord, au bout d'une courtine.

Le château est sans doute démoli, dans les années 1240, sur ordre du duc Jean le Roux (1237-1286), dans le cadre d'un conflit opposant Olivier II de Clisson, petit-fils de Guillaume, à ses deux demi-frères.

Au XIVe siècle, Olivier III de Clisson incorpore un châtelet servant d'accès à la cour. Ce châtelet est, par la suite, modifié en un gros donjon quadrangulaire. Le château devient le cadre des vies mouvementées d'Olivier IV de Clisson puis d'Olivier V de Clisson.
Olivier IV, tout d'abord, présumé coupable d'entente avec les Anglais, est décapité aux Halles de Paris le 2 août 1343, sur ordre du roi de France Philippe VI de Valois.
Sa femme, Jeanne de Belleville, se réfugie en Angleterre avec son fils, Olivier V, qui retrouve ses possessions après son alliance avec les Français. Mais ce riche seigneur, devenu connétable en 1380, ne réside que très peu à Clisson, dont le château, dans lequel il est né, est peut-être confié à un châtelain.

Après 1420, Marguerite de Clisson, fille d'Olivier V et comtesse de Penthièvre, accusée de trahison envers le duc de Bretagne Jean V est dépossédée de ses biens : le château devient propriété du duc de Bretagne et apanage de Richard d'Étampes, le 29 septembre 1420. Les Penthièvre s'enfuient, mais cantonnent tout de même une garnison dans la ville. Pour enfin disposer pleinement de son bien, Richard doit assiéger le château et la ville. La reddition de la ville ne tarde pas, peu avant le 5 octobre 1420.
Le château devient ensuite une résidence préférée du duc François II de Bretagne, fils de Richard d'Étampes, qui s'y remarie avec Marguerite de Foix en 1471. Le duc y célèbre de somptueuses fêtes et y organise des chasses. Son principal souci, et celui de ses héritiers, est d'assurer la protection de la partie sud de la forteresse pour protéger l'accès sud de Nantes. Le château est agrandi à l'ouest par un nouvel enclos rectangulaire de près de cent mètres de longueur, armé de tours avec casemates pour l'artillerie.

Inventaire des travaux
à faire au château de Clisson
en 1700, par Laurent Callet
fermier judiciaire, parchemin
© ADLA, Nantes

RÉFECTION DE LA COUVERTURE DES DEUX TOURS DES PRISONS DU CHÂTEAU

Les deux tours qui bordent à l'ouest la cour haute du château de Clisson ont été érigées lors des campagnes d'agrandissement menées par le duc de Bretagne François II (1435-1488). Côté cour, le raffinement et l'élégance de l'architecture pourraient presque faire oublier la vocation première de ces édifices : construites sur un flanc dépourvu de défense naturelle, ces deux redoutables tours avaient pour fonction de renforcer la protection du château.
Les nouvelles techniques liées au développement de l'artillerie à poudre en cette fin du XVe siècle et le contexte de tension entre le duché de Bretagne et le royaume de France ont fortement incité François II à adapter la vieille forteresse à de nouvelles formes architecturales.

Offensives autant que défensives, ces tours regroupaient plusieurs étages de casemates de tirs ainsi que des lieux de vie pour les officiers et les soldats.
Une restauration menée en 1974-1975 avait choisi de positionner une couverture en bardeaux de châtaigner sur les tours ; celle-ci est désormais usée et face à sa nécessaire réfection, le Département de Loire-Atlantique a choisi de revenir aux matériaux initiaux attestés par un inventaire des travaux à mener en 1700 dans le château : *«Et pour réparer les couvertures d'ardoise tant de la grande tour et les autres, et les logements qui sont autour de la tour du château, il sera nécessaire d'employer deux mil trois cent de lattes, quatre milliers neuf cent d'ardoise et trente milliers et neuf cents de clou.»*

Ces travaux de restauration sont menés durant l'hiver 2011-2012.

Suite à l'incendie de la ville en 1793, la puissante forteresse n'est plus que ruine...
Au début du XIXe siècle, le sculpteur F-F. Lemot s'éprend néanmoins de ce témoignage prestigieux de l'histoire et renforce le côté romantique et pittoresque du site notamment par le biais d'aménagements végétaux.

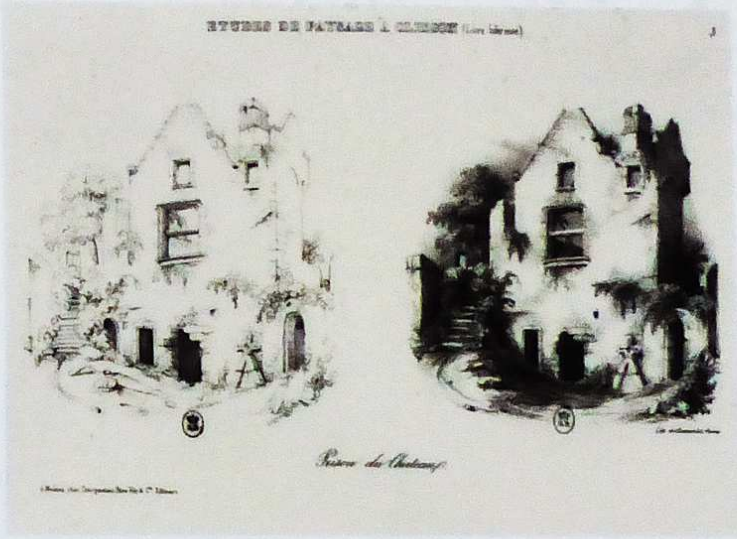

Félix Benoist, *Prison du château*, gravure, lithographie, vers 1837. © BNF, Paris.

Du Couedic, *Prisons du château de Clisson*, eau-forte, 1865. © Musée Dobrée, Nantes.

VISITE DU CHÂTEAU / TOUR NORD-OUEST _ Les deux tours rondes flanquant le rempart ouest sont construites au XVe siècle dans le cadre de l'extension et la défense du château. Ces tours, dont les murs ont une épaisseur moyenne de six mètres, témoignent de l'évolution des systèmes de défense face au perfectionnement de l'artillerie. La tour à l'angle nord-ouest de la nouvelle enceinte est coiffée d'une série de créneaux et mâchicoulis de même style que ceux surmontant l'entrée nord. Cette tour est aussi surmontée d'un logis de style gothique (ci-dessus), transformé au XVIIIe siècle en « *Prison des femmes* ».

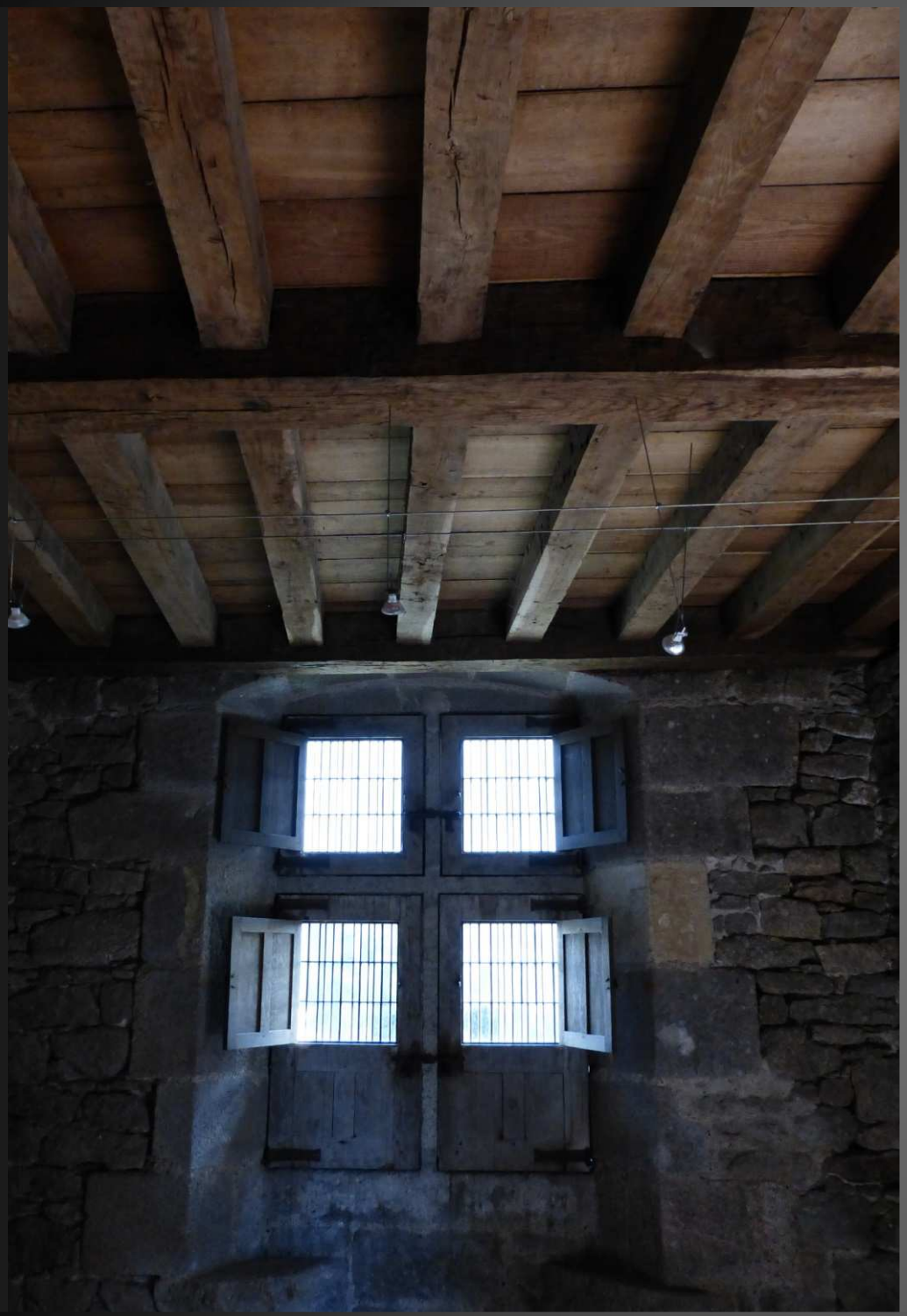

VISITE DU CHÂTEAU / TOUR NORD-OUEST _ Intérieur du Logis gothique transformé en ''*Prison des femmes*''.

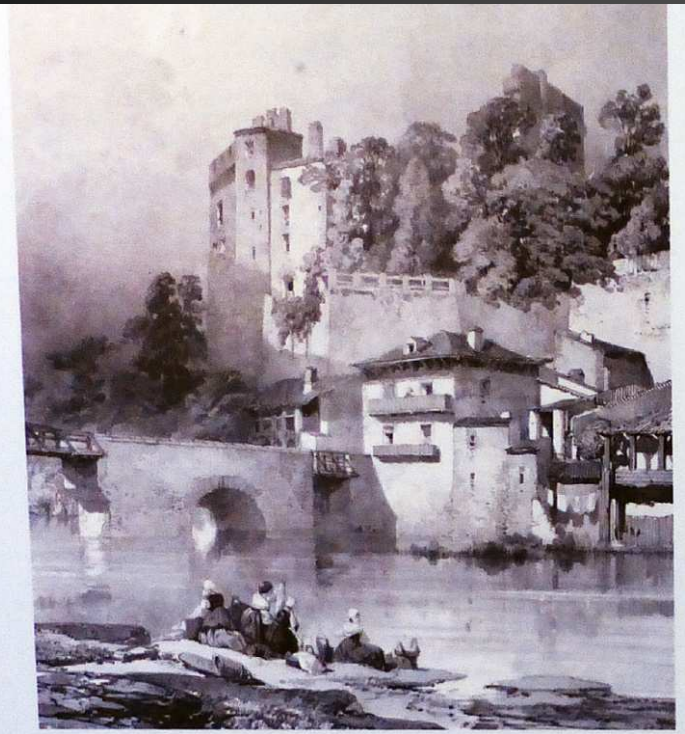

Lithographie de E. Cicéri, *Château de Clisson*, publiée dans Taylor, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Bretagne*, t1, 1846 © Musée dép[al] Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

En embauchant l'architecte Joseph Gautret en 1805 comme régisseur de ses propriétés clissonnaises, François-Frédéric Lemot peut s'adonner à son projet de sauvegarde du château tout en demeurant à Paris. Leurs échanges de correspondance fournissent de nombreux détails quant à la réalisation du parc paysager de la Garenne, ainsi qu'à la consolidation des ruines de la forteresse.

« Affligé depuis longtemps de la destruction de presque tous nos édifices gothiques, je m'empressai d'acheter celui-ci, dans l'unique intention de conserver avec soin ce monument fait pour intéresser sous le double rapport de l'histoire nationale et de l'art. Du moins tant que j'existerai, ces antiques et hautes murailles (…) seront respectées. »

Notice historique sur la ville et le château de Clisson,
F. F. Lemot 1812

Lithographie de Dauzats d'après H. Cambon, *Vue générale du château de Clisson prise de la prairie des chevaliers*, publiée dans Taylor, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Bretagne*, t1, 1846 © Musée dép[al] Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

Lithographie de Dauzats d'après H. Cambon, *Cour du donjon château de Clisson*, publiée dans Taylor, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Bretagne*, t1, 1846 © Musée dépt Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

« Comment ne pas respecter ces antiques et hautes murailles qui ont traversé tant de siècles, et que des guerres furieuses et des sièges opiniâtres n'ont pu renverser entièrement ! Celui-là ne serait pas Français qui oserait faire disparaître (…) cette noble enceinte (…) qui rappelle enfin tant de noms fameux, et tant d'actions éclatantes d'héroïsme et de vertu. »

Notice historique sur la ville et le château de Clisson,
F. F. Lemot 1812

Pendant la période révolutionnaire,
la confiscation des biens du clergé
et de la noblesse fait débat à l'Assemblée :
que faire de ces objets et monuments
devenus propriété de la Nation ?
Certains les considèrent comme des témoins
de « *l'orgueil, des préjugés et de la tyrannie* »
alors que d'autres dénoncent
le « *vandalisme* » des destructions
révolutionnaires.
La conscience « patrimoniale » se construit
cependant peu à peu…

Lithographie de Thierry d'après A. Colin, *Porte de la cour du donjon*, 1842 © Bibliothèque nationale de France, Paris.

Menant à Paris sa carrière de sculpteur, Lemot est ému par les destructions révolutionnaires.
Sensibilisé aux courants prônant la sauvegarde des monuments « *à valeur d'exemple* », il achète le château de Clisson une quinzaine d'années seulement après l'incendie qui l'avait ruiné en 1793, poussé autant par le désir de sauver ces ruines séculaires que par sa sensibilité d'artiste touchée par l'Histoire et la force des lieux.

Lithographie de Charpentier d'après F. Benoist, *Clisson, vue prise des fossés du château du côté de l'esplanade*, publiée dans *Nantes et la Loire-Inférieure…, 2e partie*, 1850 © Musée dépt Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

La rencontre en Italie de Lemot et des frères Cacault est déterminante : il devient un ami proche de François (1743-1805), le diplomate, et de Pierre (1744-1810), le peintre, qui s'installent tous deux en 1797 à Clisson pour y créer un musée-école.
Cet élan de diffusion « *du goût et de la beauté* », mais surtout le site de Clisson séduisent Lemot qui achète la Garenne et le château en 1805 et 1807.

Lithographie de Thierry d'après A. Colin, *Vue prise du jardin de l'hôpital*, 1842 © Bibliothèque nationale de France, Paris.

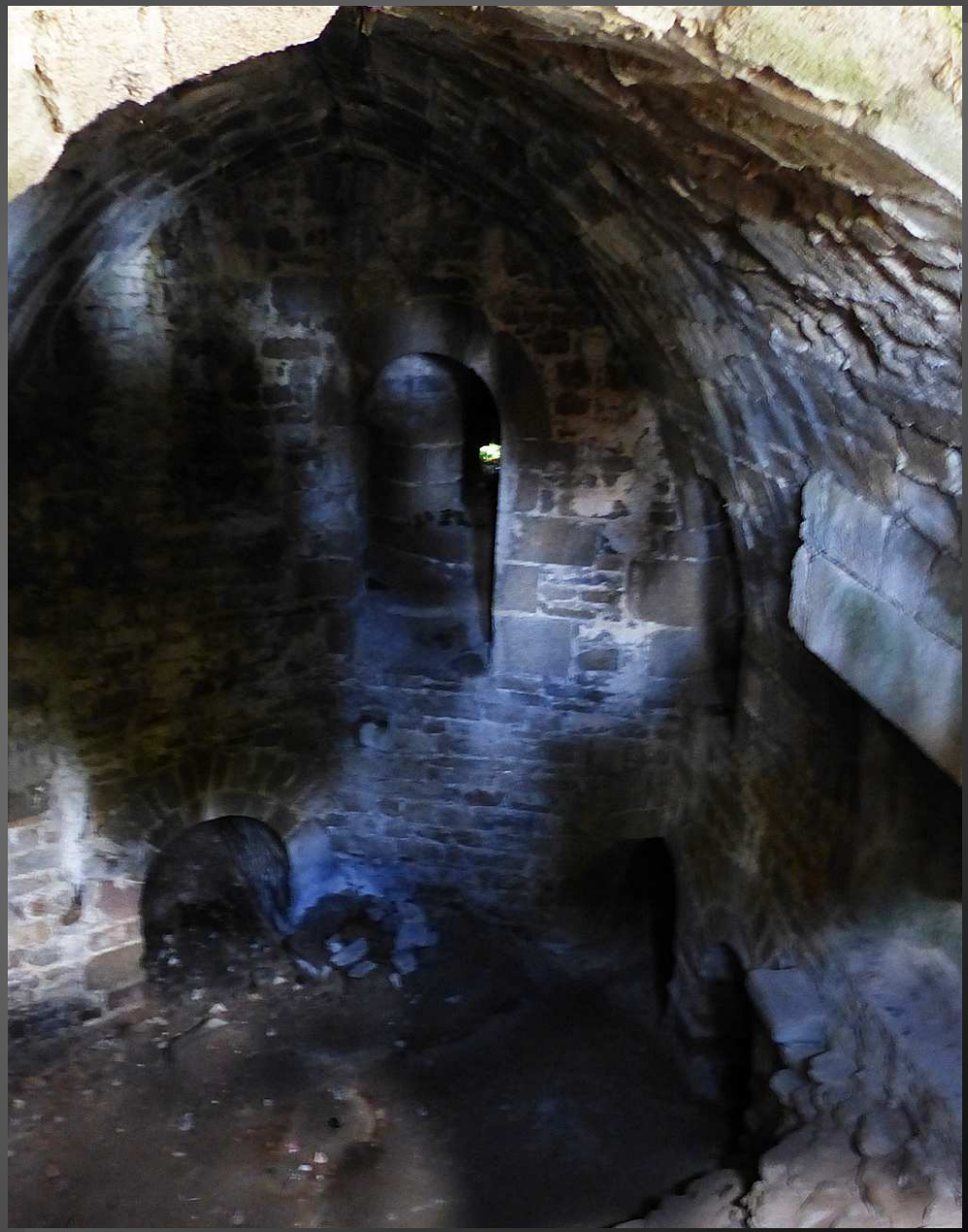

VISITE DU CHÂTEAU _ Salle voûtée en entresol, bastion défensif Nord-ouest.

16 août 2014 _ Château des Marches de Bretagne / CLISSON

GUERRE DE VENDEE - LE PUITS DES VENDEENS

Département de Loire-Atlantique

CHÂTEAU DES SEIGNEURS DE CLISSON _ Le Puits des Vendéens, dans la cour du château.

Les causes

LA MORT DU ROI

Fin janvier 1793, une rumeur se répand : le Roi a été mis en jugement, condamné puis exécuté… Un rapprochement se fait dans les esprits : la Religion est persécutée, la Monarchie aussi, et par les mêmes hommes. Le Roi aussitôt prend figure de martyr. On devient, subitement royaliste, car on était, par avance, ardemment catholique. Jusqu'ici on a dit seulement : Dieu! Désormais, on dira : Dieu et le Roi !

LA CHASSE AUX PRETRES

Les 26 janvier et 1er février, des décrets paraissent, organisant la chasse aux prêtres. Des commissaires sont nommés pour les rechercher. Ils viennent dans les maisons, fouillent partout, injurient, menacent, ricanent, offrent de l'argent, car il y a une prime de cent livres pour ceux qui dénoncent les prêtres cachés. Les paysans alors serrent les poings : une envie les prend, furieuse, d'assommer les dits commissaires. Ils se contiennent pourtant encore !

LA LEVEE EN MASSE

A la fin de février, un bruit se répand : la Convention va emmener les hommes au loin pour faire la guerre… (la levée de 300 0000 hommes serait tirée au sort parmi les citoyens âgés de 18 à 40 ans). La Vendée doit fournir 4 197 hommes. Cette République abominable, tueuse du Roi, persécutrice des prêtres, ennemie de la Religion, voudrait qu'ils aillent, eux Vendéens, la défendre ? Ce n'est pas possible! Un grondement de révolte passe sur les campagnes. Grondement qui devient fureur quand on publie, le 4 mars, l'arrêté suivant : les *Fonctionnaires* sont dispensés du service de la guerre… Un cri s'élève : « *Nous ne partirons pas!* » Déjà, sur plusieurs points, des bagarres éclatent. La ''*Guerre de Géants*'' va commencer.

Extrait de *La Guerre de Vendée*, A Billaud, Imprimé à Fontenay-le-Comte, 1963

L'INSURRECTION DANS LE DISTRICT DE CLISSON

Dans le district de Clisson, l'insurrection commença le 10 mars 1793. Des commissaires de ce district devaient se rendre dans les 26 paroisses qui en dépendaient pour y faire le recensement des jeunes gens. Des rassemblements hostiles se préparaient partout et les commissaires furent maltraités et chassés dans la journée du 9 mars.
Le 10 mars, un commissaire du département arriva à Clisson avec un détachement de cavalerie. Le 11, le tocsin sonnait dans toutes les paroisses. Les Clissonnais prirent les armes, établissant des corps de garde et faisant des patrouilles, mais les paysans royalistes ne parurent pas. Le 12, un détachement se porta sur Cugand, rencontra des Royalistes armés et leur fit 16 prisonniers. Dans la soirée, un autre groupe fut attaqué et dispersé près de la ville pendant que d'autres cavaliers arrivaient de Nantes avec du canon.
Le 13, au cours de sorties sur les routes de Vallet et de Gétigné, des paysans furent dispersés.
Dans la nuit du 14 au 15, des Dragons arrivaient, annonçant que les Royalistes, maîtres de Cholet et de Montaigu, allaient fondre sur Clisson le lendemain au nombre 10.000 avec 13 pièces de canon.
On renonça à défendre la ville : soldats, garde nationale, autorités, municipalité, habitants ayant quelque aisance, royalistes et révolutionnaires, partirent pour Nantes. Sur le parcours, cette troupe fut harcelée par les paysans et subit 9 escarmouches. Beaucoup restèrent à Nantes ; la municipalité ne regagna Clisson qu'en mai 1796.
Le 15 mars, les Royalistes se précipitèrent dans Clisson, coururent au district, brûlèrent les listes de tirage au sort, délivrèrent une centaine de détenus et se retirèrent.
Le 18 mars, un grand rassemblement d'insurgés se forma à Vertou, coupa la route de Nantes à Clisson par un grand fossé avec retranchement garni d'une vingtaine de canons, voulant empêcher les sorties de la garnison et songeant à investir la ville. Des Royalistes venus du Bas-Poitou se joignirent à eux et ils occupèrent Vertou jusqu'au 25 août.
Le 18 mai 1793, des Bleus entrèrent dans Clisson pour en sortir bientôt après avoir tué diverses personnes et incendié plusieurs maisons. L'armée royale n'ayant pu prendre Nantes battit en retraite dans plusieurs directions. Les Mayençais, furent destinés, après avoir participé à la défense de Nantes, à combattre les Royalistes du Poitou.
Le 16 septembre 1793, Kléber et Canclaux, ayant repris toute la partie du département au sud de la Loire, entrèrent dans Clisson sans coup férir, installèrent leur quartier général au château, la ville reçut des dépôts d'armes et des approvisionnements.
Pendant ce temps, Charette avait rassemblé son armée à Tiffauges.
Le 19 septembre, les Mayençais, quittant Clisson, prirent Boussay et Torfou, puis se rangèrent en avant de ce bourg où eut lieu ce que les paysans appelèrent le grand choc de Torfou. Le combat fut terrible ; Kléber et Canclaux durent se réfugier dans Clisson et, le 22 septembre, battre en retraite sur Nantes après avoir incendié le château et bon nombre de maisons. Une partie de l'armée royaliste, 7.000 hommes environ, les poursuivit, et livra un combat acharné où Canclaux perdit une grande partie de ses chariots et toute son artillerie. Les insurgés revinrent à Clisson d'où ils furent chassés par les Mayençais qui avaient cessé leur retraite pour reprendre l'offensive.
Le 17 octobre, une grande bataille se livra dans la lande de Cholet. L'armée royale, comptant 40.000 hommes, y fut battue par ses 45.000 adversaires, et ses débris se rassemblèrent à Saint-Florent où ils passèrent la Loire les 18 et 19 octobre.
La lutte continua en Anjou où les paysans, rassemblés autour de La Rochejacquelin, Stofflet et Charette, luttaient avec le courage du désespoir.
Enfin, en 1794, une guerre d'extermination fut déclarée au pays royaliste, décrétée par la Convention et organisée par le général Turreau. Douze colonnes infernales, 15.000 hommes, parcoururent le Poitou et l'Anjou, brûlant les maisons et massacrant des habitants.
En janvier 1794, des colonnes infernales passèrent par Clisson et y mirent à mort beaucoup de paysans. On amenait les prisonniers au château et on les fusillait sur le bord d'une longue fosse, creusée dans l'esplanade. On leur accordait deux minutes pour une dernière prière, on faisait sur eux une décharge générale et on les précipitait sur les cadavres de la veille.
Un jour, les Bleus du général Cordelier surprirent un paysan, des femmes et des enfants qui s'étaient réfugiés dans le château. L'homme et plusieurs femmes furent égorgés tout d'abord. Ensuite leurs cadavres mutilés furent précipités dans le grand puits de la cour, où, un à un, tout vivants, les autres prisonniers furent jetés. Puis une ronde se forma autour du gouffre, et les chants étouffèrent les cris et les gémissements qui en sortaient.
En mai 1794, Cordelier et Turreau, disgraciés, furent rappelés à Paris pour rendre compte de leurs actes (d'après Paul de Berthou).

Source: *http://www.infobretagne.com/clisson-revolution.htm*

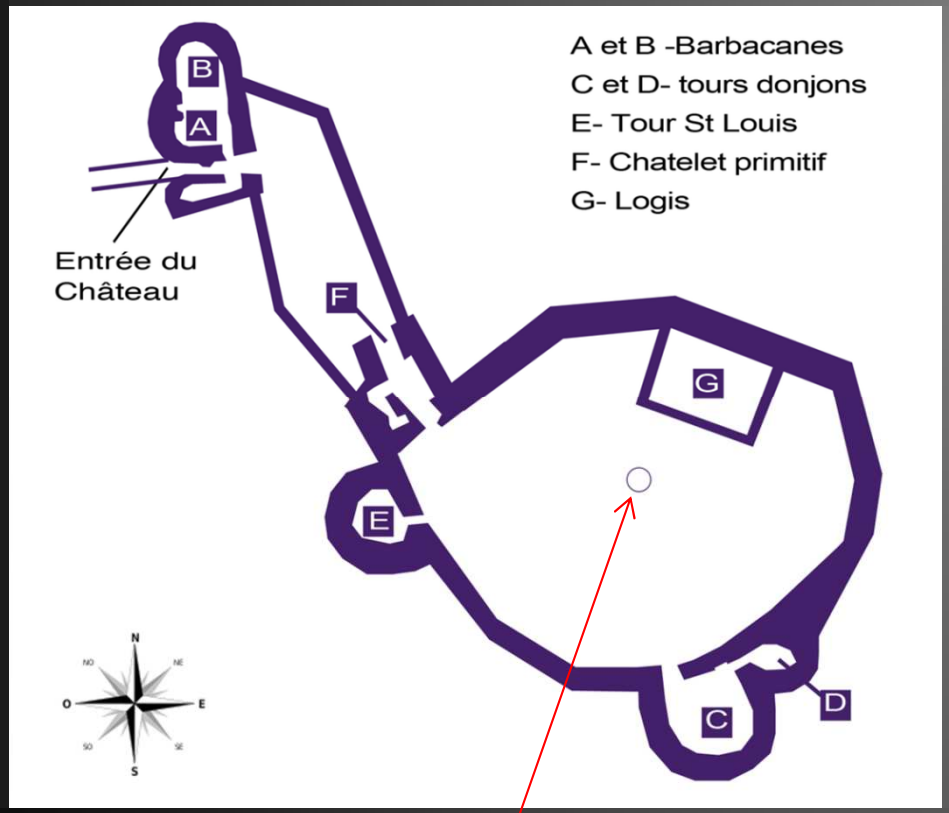

LE PUITS DES VENDEENS _ Il est situé dans la cour, au milieu du triangle Logis / Tours Donjons / Tour St Louis.

LE PUITS DES VENDEENS _ Des visiteurs inspectent le puits, au milieu de la cour du château.

LE PUITS DES VENDEENS _ Plaque inaugurée lors de la journée du Souvenir Vendéen à Clisson, le dimanche 30 septembre 1990. Il fut rappelé, lors des discours d'hommage aux victimes, que ce fut le Dr. Charles Coubard qui décida trente ans auparavant d'entreprendre des fouilles dans ce puits comblé, afin de faire taire certaines rumeurs colportées à travers la Vendée selon lesquelles le massacre de 1794 n'avait jamais eu lieu. « *Parvenu vers le milieu, parmi les pierres et les gravats, raconta Jean Lagniau, président du Souvenir Vendéen à l'époque, on trouva d'abord la belle margelle du puits et les boulets qui y avaient été précipités sur les 18 victimes, vieillards, femmes et enfants, pour étouffer les cris de douleur de ceux qui étaient encore vivants, et dont les ossements furent retrouvés au fond du puits.* » (Revue du Souvenir Vendéen, n°173, décembre 1990-janvier 1991). Source : *http://www.vendeensetchouans.com/archives/2015/09/26/32688353.html*

LE PUITS DES VENDEENS _ Au fond de ce puits, 18 Vendéens furent précipités et achevés avec des blocs de pierre et des boulets, une tuerie à l'initiative de Flavigny, un lieutenant de Cordelier, selon l'historienne Simone Loidreau. Source : *http://www.vendeensetchouans.com/archives/2015/09/26/32688353.html*

Le Puits des Vendéens

LES MARTYRS DE CLISSON 8 FEVRIER 1794

Début février 1794… Les habitants de Clisson ont déserté la ville en grande partie dévastée par la guerre.
Quelques-uns sont revenus cet hiver, en quête d'un refuge dans les ruines du château. Pensant s'y trouver à l'abri derrière les épais murs d'enceinte, ils allument un feu dans l'âtre des anciennes cuisines.
Cette imprudence les fait repérer par la sentinelle républicaine qui monte la garde sur les hauteurs de Toutes-Joies où campait le général Cordellier.
Aussitôt les Bleus dévalent les coteaux de la Sèvre en direction du château.
Traqués de toutes parts, les réfugiés sont rassemblés dans la cour du grand logis. Seules deux sœurs parviennent à s'échapper.

Sans aucune forme de jugement, ordre est alors donné de tous les tuer.
À coups de sabres, de pique et de crosse, les Bleus s'acharnent sur leurs victimes, avant de les précipiter, mortes ou vives, dans le puits situé au centre de la cour.
Les bourreaux achèvent leur sinistre besogne en détachant les pierres de la margelle pour les jeter au fond du trou, puis en assommant les derniers survivants de boulets de canon qui traînent çà et là dans la cour.

L'ARBRE DES VENDEENS

Cet épisode douloureux resta longtemps gravé dans la mémoire des Clissonnais, et les visiteurs du château ne manquaient pas de s'incliner devant l'épicéa planté à l'emplacement du puits tragique.
On l'appelait « *l'Arbre des Vendéens* ». Mais le temps altéra cette histoire.
Certains historiens et mémorialistes vendéens avaient considérablement accru le nombre des victimes, tandis que le parti adverse en vint à nier la réalité de ce massacre.

L'Arbre des Vendéens mourut bien des années plus tard. Son dégagement permit au Docteur Coubard, fondateur du *Souvenir Vendéen*, de pratiquer des fouilles à cet endroit.
« *À une profondeur d'à peu près 12 mètres, on commença à trouver les premiers ossements humains et il en fut retiré… jusqu'à proximité du fond, c'est-à-dire à 15,10 m.*
On a pu dénombrer 18 crânes humains, certains entiers,… d'autres fracassés. À noter que la presque totalité appartient à des personnes jeunes… Détail émouvant : parmi les débris retirés, on a retrouvé les restes très reconnaissables d'un petit sabot et d'un petit soulier d'enfant. »

(*Revue du Souvenir Vendéen*, n°54, mars 1961). L'archéologie apportait enfin la preuve de ce massacre.
Source: *http://www.vendeensetchouans.com/archives/2015/09/26/32688353.html*

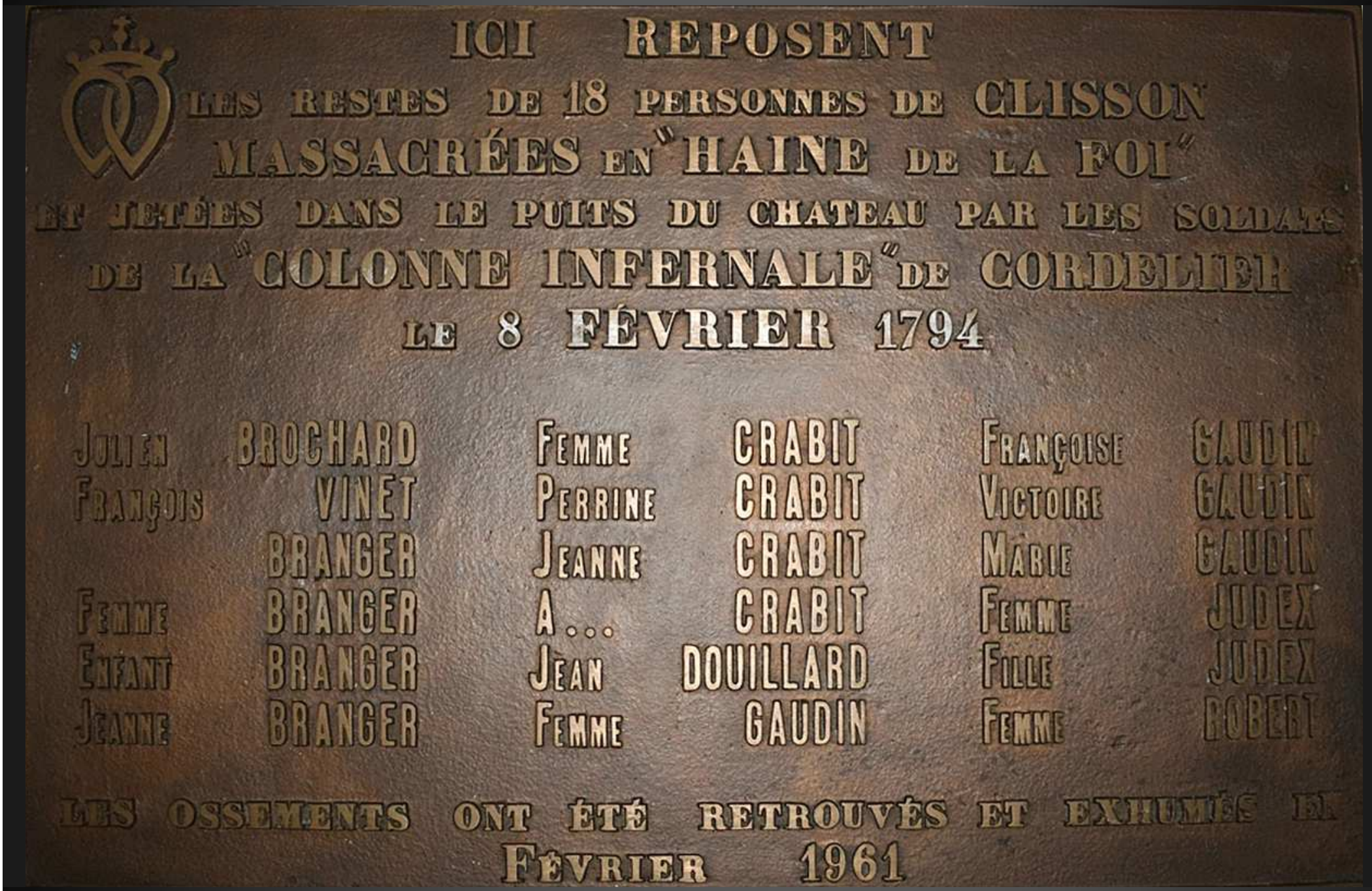

LES MARTYRS DE CLISSON, 8 FEVRIER 1794

Dans la chapelle du Prieuré de Saint-Jacques, à gauche de l'autel, une plaque posée par le *Souvenir Vendéen* indique le lieu de la tombe commune de 18 Clissonnais massacrés par les colonnes infernales de Cordellier et jetées dans le puits du château (longtemps appelé "*Puits des Vendéens*"), le 8 février 1794. Les ossements ont été retrouvés et exhumés en février 1961.

(*Photo du web*)

LA CHAPELLE DU PRIEURÉ DE SAINT-JACQUES _ Le prieuré a été restauré au XIXe s. par la famille Rousseau-Pelloutier. A cette occasion, la petite chapelle fut construite ou reconstruite. L'édifice, rectangulaire, à chevet hémisphérique, est éclairé par trois fenêtres de chaque coté. Sous la façade, couronnée d'un clocher-mur et éclairée par une croix quadrilobée engagée dans un cercle, est ménagé un porche bas et large. Une seule fenêtre a été faite dans l'axe du chevet. Aujourd'hui, la chapelle est au centre d'une maison de retraite-résidence, aménagée à partir de la deuxième moitié du XXe s. et restaurée récemment. Plusieurs enfeux et plaques indiquent dans la chapelle les sépultures de membres des familles Pelloutier, Du Bouex, Bloyet. C'est ici-même que les restes des 18 martyrs de 1794 ont été inhumés après leur découverte dans le ''*Puits des Vendéens*.'' Source : *http://lafrancedesclochers.clicforum.com/t309-Clisson-44190.htm*

EGLISE NOTRE-DAME _ Dans cette église – vue du château, à droite - une plaque commémorative en marbre blanc, inaugurée en 1961, rappelle le massacre ''en haine de la Foi'', pendant la période révolutionnaire, de 8 prêtres de la paroisse (5 noyés, 1 brûlé vif, 1 mort en prison) ainsi que 107 Clissonnais. La liste de ces habitants est publiée dans les pages suivantes.
Source : *http://lafrancedesclochers.clicforum.com/t309-Clisson-44190.htm*

Le Martyrologe de Clisson, 1793-1794

Après la fouille du « puits des Vendéens » dans le château de Clisson, initiée par le Docteur Coubard en 1961, et la découverte des ossements des victimes du massacre du 8 février 1794, le Souvenir Vendéen organisa une cérémonie afin d'offrir à ces martyrs de la foi une sépulture religieuse. À cette occasion, un Livre d'Or de Clisson fut publié.

LES HUIT PRÊTRES DU TERRITOIRE DE CLISSON, CONFESSEURS DE LA FOI :

Jean BRAUD, 71 ans _ *né le 24 décembre 1722 aux Ajoncs de Gorges, fils de Pierre Braud et Jeanne Douillard, vicaire perpétuel à la collégiale Notre-Dame, brûlé vif dans l'incendie de sa maison le 22 septembre 1793.*
François FORGET, 68 ans _ *né le 23 avril 1725 à Clisson, paroisse de la Madeleine, fils de François Forget de Beaulieu et Marie Anne Grazon, religieux récollet, noyé en Loire le 17 novembre 1793.*
Pierre GOGUÉ, 38 ans _ *curé de Saint-Jacques de Clisson, fusillé à Savenay le 24 décembre 1793.*
Pierre HALLOUIN de La PÉNISSIÈRE, 66 ans _ *doyen de la collégiale Notre-Dame de Clisson, mort dans la prison des Saintes-Claires de Nantes le 30 octobre 1793.*
Augustin LESAYEUX, 68 ans _ *chanoine à la collégiale Notre-Dame de Clisson, noyé en Loire le 17 novembre 1793.*
Guillaume LOQUET, 58 ans _ *chanoine à la collégiale Notre-Dame de Clisson, noyé en Loire le 17 novembre 1793.*
Pierre MONGIS, 62 ans _ *chanoine à la collégiale Notre-Dame de Clisson, conduit de Clisson à Nantes attaché à la queue d'un cheval, noyé en Loire le 17 novembre 1793.*
Joseph NOUEL de KERBODEC, 66 ans _ *chanoine à la collégiale Notre-Dame de Clisson, noyé en Loire le 17 novembre 1793.*

LES NOMS IDENTIFIÉS D'UNE CENTAINE D'HABITANTS DE CLISSON MIS À MORTS EN HAINE DE LA FOI EN 1793 OU 1794

Joseph AGUESSE, époux de Marie Albert _ « *tué par l'armée républicaine dans la Bretagne* ».
Jean ALBERT, 24 ans _ *berger, condamné à mort par la commission militaire Lenoir à Nantes et fusillé le 25 décembre 1793.*
Joseph ALBERT, 39 ans _ *époux de Jeanne Fonteneau, tué par l'armée républicaine à Montigné le 18 septembre 1793.*
Nicolas AUBIN, 75 ans _ *époux de Jeanne Bahuaud, cultivateur à la Cornulière, tué par l'armée républicaine le 24 février 1794.*
Renée AUBRIAIN, 75 ans _ *célibataire, domiciliée au faubourg Saint-Jacques, tuée par l'armée républicaine le 17 mars 1794 : brûlée vive dans sa maison par la troupe commandée par le général Cordelier et enterrée le 26 du même mois dans le cimetière Saint-Jacques.*
Françoise BAHUAUD, veuve de Mathurin Ripoche _ *tuée par l'armée républicaine dans les Grandes-Noues, près le Perray, commune du Pallet, le 8 mars 1794, et enterrée au même endroit.*
Mathurin BAHUAUD, 50 ans _ *né le 29 octobre 1742 à Gorges, fils de René Bahuaud et Jacquette Lesimple, marié le 11 février 1774 à Gorges avec Jeanne Monnier/Monnoir, tué par l'armée républicaine dans la pièce du Champ (?) (Préveau) le 15 février 1794, et enterrée dans le cimetière de Saint-Crespin.*
Charles BERTI, plâtier _ *domicilié à Clisson, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Nantes le 5 novembre 1793 comme commandant des rebelles.*
Perrine BLANLŒIL, 64 ans _ *veuve de J. Blanlœil qu'elle avait épousé le 6 février 1750 à Gorges, domiciliée à la Dourie, tuée par l'armée républicaine dans sa demeure le 6 février 1794, enterrée dans le cimetière de Saint-Crespin.*
Laurent BONHOMME _ *fils de Pierre Bonhomme et Marguerite Brosset, marié le 30 juin 1761 à Gorges avec Catherine Brunelière, tué par l'armée républicaine dans le Clos du Boudonneau, à Gorges, le 28 octobre 1794, enterré au même endroit.*
Pierre BONHOMME, 51 ans _ *marié le 6 février 1776 à Clisson avec Perrine Brevet, paroisse Saint-Jacques, meunier. Le dossier de pension de sa veuve (A.D. 49, 1 M 9/86) indique de Pierre Bonhomme, journalier à Clisson, passa la Loire « avec l'armée sous le commandement du général feu M. le marquis de La Rochejacquelein et qu'au siège de la ville d'Angers, qui eut lieu en décembre 1793 (les 3 et 4 décembre), il fut atteint d'une balle par une fenêtre en tiraillant sur les remparts de ladite ville d'Angers ».*
Jean BOSSARD, né le 9 décembre 1748 à Gorges _ *fils de Jean Bossard et Marguerite Mesnard, marié le 8 février 1779 à Gorges avec Renée Bossard, cultivateur au Liveau, tué par l'armée républicaine au village de la Giraudière le 3 avril 1794, enterré au même endroit.*
François BOUCHAUD, 74 ans _ *fils de François Bouchaud et Renée Litoust, veuf de Marie Duret, domicilié à la Madeleine, tué par l'armée républicaine à sa porte le 4 avril 1794, enterré le lendemain dans le cimetière de la Madeleine.*
Georgine BOUROUETTE, 60 ans _ *veuve de Julien Lesimple, cultivateur au Perthuis-Foulques, tuée par l'armée républicaine près du calvaire de Clisson, entre la Madeleine et le faubourg Saint-Jacques, enterrée dans le jardin du citoyen Douillard.*
Marie BRIDONNEAU, 50 ans _ *épouse de Mathurin Salaud, tuée par l'armée républicaine le 18 mars 1794.*
Maurice BROCHARD, 23 ans _ *jardinier de M. de Rorthays, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Nantes et fusillé le 7 avril 1794.*

Jacques BRUNELIÈRE, 39 ans _ *époux de Jeanne Baron, tué par l'armée républicaine le 12 mars 1794.*
François CHAPRON, 40 ans _ *époux de Marie BONHOMME, domicilié au Perthuis-Foulques, tué par l'armée républicaine le 20 mars 1794.*
René CHEVAY, 66 ans _ *tué par l'armée républicaine au village du Petit Bois-Pallet, autrement dit la Levraudière, commune de Mouzillon, le 15 février 1794, enterré à Saint-Crespin.*
Jean CHIRON, 44 ans _*né le 10 septembre 1749 à Saint-Lumine-de-Clisson, fils de Jacques Chiron et Françoise Mainguet, marié le 23 novembre 1773 à Saint-Lumine-de-Clisson avec Perrine Salmon, domicilié à Saint-Jacques _ tué par l'armée républicaine dans la maison, vis-à-vis de la foire aux vaches, le 10 février 1794, enterré le lendemain à Saint-Jacques.*
Jeanne CHOLLET, 64 ans _ *née le 4 mai 1730 à la Brebionnière de Gorges _ veuve de Jean Salmon, cultivatrice aux Forges, tuée par l'armée républicaine dans le chemin du vieux pont du Chaintreau le 16 mars 1794, enterrée au même endroit.*
Louise CHOLLET, 70 ans _ *mariée le 20 janvier 1756 à Gorges avec Louis Lesimple, cultivatrice à la Brébionnière, tuée par l'armée républicaine dans la maison le 15 mars 1794, enterrée dans le pré de la Planche.*
Julien CHOBLET, 78 ans _ *fils de Jean Choblet et Michelle Ripoche, marié le 26 février 1753 à Gorges avec Marie Boutin, tué par l'armée républicaine le 20 octobre 1793.*
Thérèse CHUPIN, 72 ans _ *épouse de Pierre Guérin, domiciliée à la Dourie, tuée par l'armée républicaine dans le pré de la Fontaine, près de la Sacondière, le 15 février 1794, enterrée dans le cimetière de Saint-Crespin.*
Pierre DOUILLARD père, 56 ans _ *condamné à mort par la commission Bignon à Nantes comme geôlier des prisonniers républicains et fusillé le 6 janvier 1794.*
Pierre DOUILLARD fils, 28 ans _ *condamné à mort par la commission Bignon à Nantes comme geôlier des prisonniers républicains et fusillé le 6 janvier 1794.*
Marguerite DOURNEAU, 43 ans _ *née le 26 avril 1751 à Mouzillon _ fille de René Dourneau et Renée Dugast, mariée le 8 février 1779 à Mouzillon avec Jean Martin, cultivatrice à la Dourie, tuée par l'armée républicaine en sa demeure le 6 février 1794, enterrée le lendemain au cimetière de Saint-Crespin.*
Marie DRONNEAU, 58 ans _ *mariée le 4 septembre 1753 à Cugand avec Mathurin Drouet, domiciliée à Saint-Gilles, tuée par l'armée républicaine à la Madeleine le 24 mars 1794, enterrée dans le cimetière de la Madeleine.*
Julien DROUET, 17 ans _ *fusillé au Mans en mai 1794.*
Mathurin DROUET, 60 ans _ *marié le 4 septembre 1753 à Cugand avec Marie Dronneau, domicilié à Saint-Gilles, tué par l'armée républicaine à la Madeleine le 24 mars 1794, enterrée dans le cimetière de la Madeleine.*
Jeanne DUPONT, 31 ans _ *épouse Léchappé, domiciliée à la Brébionnière de Gorges, tuée par l'armée républicaine à la Chaloire, commune de Saint-Crespin, le 15 mars 1794, enterrée dans le cimetière de Saint-Crespin.*
Marguerite DURAND, 48 ans _ *mariée à Charles Guilloton le 26 juin 1776 à Gétigné, tuée par l'armée républicaine le 30 décembre 1794.*
Gabriel DURAND, 50 ans _ *berger, condamné à mort par la commision Lenoir et fusillé à Paimbœuf le 5 avril 1794.*
François ÉMEREAU _ *épouse de François Esseau (?), domicilié à la Madeleine, tué par l'armée républicaine sur le coteau de Moguernit (?) le 12 mars 1794, enterré au même endroit.*
Jacques DAVAUD, 50 ans _ *domicilié à la Dourie, tué par l'armée républicaine sur la commune de Montfaucon, près de la ville, le 26 mars 1794.*
Jacques DAVAUD, 77 ans _ *époux de Louise Delhommeau, cultivateur à la Brébionnière, tué par l'armée républicaine dans le fief du Meslier, enterré au même endroit.*
Jacques DELHOMMEAU, 56 ans _ *époux de Marguerite Dugast, tonnelier, tué par l'armée républicaine le 10 décembre 1794.*
Renée François DELHOMMEAU _ *mariée le 9 août 1774 à Saint-Jacques de Clisson avec Jean Blanlœil, domiciliée à Saint-Jacques, tuée par l'armée républicaine le 27 janvier 1794, enterrée dans le cimetière de la Trinité.*
Jeanne DEMAIN, 75 ans _ *veuve de Jacques Braud, domiciliée au Perthuis-Foulques, tuée par l'armée républicaine dans sa demeure le 11 mars 1794, enterrée dans l'Ouche de la Vinsonnière, près dudit village.*
Pierre DENIAUD _ *né le 25 mars 1728 à Mouzillon, fils de Pierre Deniaud et Perrine Émeriau, marié le 8 août 1752 à Mouzillon avec Renée Belliard, domiciliée à Saint-Jacques, tué par l'armée républicaine le 21 mai 1794.*
Marie DOUILLARD, 42 ans _ *mariée le 5 février 1765 à Clisson avec Julien Loiret, cultivatrice à Bournigal, tuée par l'armée républicaine dans le pré de la Basse-Grange, commune de Saint-Hilaire-de-Clisson, le 15 mars 1794, enterrée dans ledit pré.*
Jeanne DOUILLARD, 40 ans _ *veuve de Jean Merlet, tuée par l'armée républicaine le 16 mars 1794, enterrée dans le cimetière de la Trinité.*
Pierre DOUILLARD, 56 ans _ *condamné à mort par la commission Bignon et fusillé à Nantes le 6 janvier 1794.*
François FONTENEAU _ *époux de Jeanne Chardonneau, domicilié à la Proutière, tué par l'armée républicaine au Petit-Pain, commune de Cugand le 25 février 1794, enterré la nuit suivante au cimetière de Cugand.*
Mathurin FONTENEAU _ *époux de Juliette Dutemple, horloger, « a été pris au bourg d'Antrain par les républicains, et il est à présumé qu'il a été tué par eux ».*
René FONTENEAU, 29 ans _ *veuf de Jeanne Bertrand, domicilié à la Giraudière, tué par l'armée républicaine à la Basellerie, commune de Mouzillon, le 28 octobre 1793, enterré au même endroit.*
Anne FORGET, 60 ans _ *dite « la Bonne Vue », tuée par l'armée républicaine dans la rue Saint-Jacques le 8 mars 1794, enterrée dans le cimetière Saint-Jacques.*
Mathurin GAILLARD, 40 ans _ *époux de Marie Barreau, tué par l'armée républicaineau Perthuis-Foulques le 25 mars 1794, enterré à Gorges.*
François GAUTREAU, 61 ans _ *époux de Françoise Chesneau, cultivateur, tué par l'armée républicaine dans la pièce de la Bourdonnière le 25 mars 1794, enterré dans ladite pièce.*

Jean GIRON, 61 ans _ époux de Jeanne Pasquereau, cultivateur à la Brébionnière, tué par l'armée républicaine dans le grand chemin de Nantes à Clisson le 11 mars 1794, enterré le même jour au cimetière de la Trinité.
Marie GIRON _ épouse de Pierre Levron, maçon, tué par l'armée républicaine à Clisson le 8 mars 1794 (On trouve aussi la trace d'une Marie Jeanne Giron, épouse de Pierre Lesimple, « *tuée au Bochard pendant les troubles* » le 25 janvier 1795).
Marie GODARD, 33 ans _ *épouse de Jean Lussaud, cultivatrice au Liveau, tuée par l'armée républicaine le 20 avril 1794, sur la grande route de Nantes, tenant sa fille Marie (3 ans) par la main (voir : Marie Lussaud), enterrée dans le clos de la Bourdonnière, et vis-à-vis où elle a été tuée.*
Pierre GOHIER, 38 ans _ *prêtre, fait prisonnier à Savenay, condamné à mort par la commission militaire et exécuté le 24 décembre 1793.*
François GOURAUD _ *né à Gorges, fils de Jean Gouraud et Marie Barbay, marié à Gorges le 21 janvier 1761 avec Marie Blanlœil, cultivateur au Sauzay, tué par l'armée républicaine dans le chemin du Bois-? (Encille) le 6 février 1794, enterré à Saint-Crespin.*
Marie GRAVOIL, 9 ans _ *fille de P. Gravoil et M. Barreau, tuée par l'armée républicaine au Perthuis-Foulques le 25 mars 1794, enterrée à Gorges.*
Marie GRÉGOIRE, 56 ans _ *née le 7 mars 1738 à l'Aiguillette de Mouzillon, fille de Mathurin Grégoire et Françoise Tinguy, mariée le 11 janvier 1757 à Gorges avec René Mabit, domiciliée à l'Épinais, tuée par l'armée républicaine en sa demeure le 29 septembre 1794, enterrée dans son jardin.*
Jacques GRÉGOIRE, 58 ans _ *né le 23 janvier 1736 à Gorges, fils de Jacques Grégoire et Renée Rineau, veuf de Jeanne Paviot qu'il avait épousé le 17 février 1756 à Gorges, cultivateur au Guineau (?), tué par l'armée républicaine près du village de la Giraudière, dans le clos du Mortier, le 15 novembre 1793, enterré au même endroit.*
Louis GRENOUILLEAU, 23 ans _ *fait prisonnier à Savenay, condamné à mort par la commission Bignon et fusillé à Nantes le 2 janvier 1794.*
Rose GUIGUET, 19 ans_ *faite prisonnière à Savenay, condamnée à mort par la commission Bignon et fusillé à Nantes le 8 janvier 1794.*
Françoise GUILBAUD, 79 ans _ *veuve d'Augustin Oger, cultivateur au Perthuis-Foulques, tuée par l'armée républicaine dans un clos de vigne appelé « les Rouettes » le 11 mars 1794, enterrée au même endroit.*
Marguerite JARRY, 39 ans _ *née le 9 juin 1755 à Saint-Gilles de Clisson, fille de Pierre Jarry et Urbaine Thavet, veuve de François Dobigeon qu'elle avait épousé le 1er juin 1778 à Saint-Gilles, domiciliée à Saint-Gilles, tuée par l'armée républicaine à Saint-Gilles, près de sa porte, le 25 mars 1794, enterrée trois jours après dans son jardin.*
(Enfant) LÉCHAPPÉ, 3 ou 4 ans _ *fille de Louis Léchappé et Marie Barreau, tuée par l'armée républicaine au Perthuis-Foulques le 25 mars 1794, enterrée à Gorges.*
Louis LÉCHAPPÉ _ *époux de Marie Barreau, charpentier, tué par l'armée républicaine au Perthuis-Foulques le 25 mars 1794, enterré à Gorges.*
Jean LÉCHAPPÉ _ *époux de Marie Garnier (?), cultivateur à la Giraudière, tué par l'armée républicaine au d'Anon ou d'Arlon le 8 mai 1794, enterré au même endroit.*
François LÉCHAPPÉ, 50 ans _ *époux de François Baron, domicilié à la Cornulière, tué par l'armée républicaine le 10 mars 1793.*
Théodore Jacques LEGGE, 42 ans _ *ex-receveur des droits, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Nantes comme membre du comité royaliste de Clisson et fusillé le 12 novembre 1793.*
Julien LESIMPLE, 78 ans _ *cultivateur au Perthuis-Foulques, tué par l'armée républicaine en sa demeure le 11 mars 1794, enterré dans une pièce de terre nommé « l'Ouche de la Vinsonnière », près du village.*
Pierre LESIMPLE, 52 ans _ *époux de Marie Nouet, tué par l'armée républicaine aux Landes, commune du Pallet, le 24 septembre 1793.*
Marguerite LIMOUSIN, 32 ans _ *née le 8 mai 1762 à Gétigné, fille de René Limousin et Marie Dabin, mariée le 26 janvier 1780 à Gétigné avec Jacques Blanlœil, domiciliée à la Dourie, tuée par l'armée républicaine à la Chaloire, commune de Saint-Crespin, dans un canton du jardin nommé « la Fontaine » le 15 février 1794, enterrée au cimetière de Saint-Crespin.*
Renée LIMOUSIN, 40 ans _ *épouse de Jean Bahuaud, cultivateur à la Dourie, tuée par l'armée républicaine à la Chaloire, commune de Saint-Crespin, dans un jardin nommé « la Fontaine » le 15 février 1794, enterrée au cimetière de Saint-Crespin.*
Jeanne LOIRET, 58 ans _ *tuée par l'armée républicaine le 18 mars 1794.*
Pierre LOIRET, 44 ans _ *né le 20 janvier 1750 à Gorges, fils de Jean Loiret et Marie Piffeteau, marié le 16 novembre 1779 à Gorges avec Perrine Levron, domicilié à la Herse, tué par l'armée républicaine dans la vigne des Plantes le 15 février 1794.*
Julien LOIRET, 62 ans _ *né le 21 avril 1732 à Gorges, fils de Jacques Loiret et Jeanne Piou, marié le 16 février 1762 à Mouzillon avec Marie Martin, domicilié à la Huvenière, tué par l'armée républicaine le 9 mars 1794, enterré à Mouzillon.*
François LUNEAU _ *époux de Marie Loiret, cultivateur aux Forges, tué par l'armée républicaine dans le petit Fief près du village des Belliards, enterré dans le cimetière de Mouzillon.*
François LUNEAU _ *veuf de Jeanne Augereau, domicilié à la Madeleine, tué par l'armée républicaine au Petit-Pain, commune de Cugand, le 25 février 1794, enterré la nuit suivante au cimetière de Cugand.*
Julienne LUNEAU, 40 ans _ *épouse de François Bonteneau, cultivateur à la Pinoterie, morte le 1er novembre 1793 à la suite d'un coup de fusil qu'elle avait reçu de la troupe républicaine huit jours auparavant, enterrée au cimetière de Gorges.*
Marie LUSSAUD, 3 ou 4 ans _ *fille de Jean Lussaud et Marie Godard (voir ce nom), tuée tuée le 20 avril 1794 avec sa mère sur la grande route de Nantes, enterrée dans le clos de la Bourdonnière.*

René MABIT, 58 ans _ *né le 9 février 1736 à Bournigal de Gorges, marié le 11 février 1757 à Gorges avec Marie Grégoire, cultivateur à l'Épinais, tué par l'armée républicaine sur le grand chemin de Nantes à Clisson le 20 septembre 1794, enterré au cimetière de la Trinité.*
Jean MABIT, 30 ans _ *cultivateur à l'Épinais, tué par l'armée républicaine dans le clos de vigne du Pâtis (?) le 3 octobre 1793, enterré le lendemain au cimetière de Mouzillon.*
Jean MAGDELEINEAU, 82 ans _ *domicilié à la Giraudière, tué par l'armée républicaine dans les jardins de la Giraudière le 14 mars 1794, enterré dans le cimetière de Gorges.*
Élisabeth MAINGUET, 70 ans _ *veuve de Pierre Godard, brûlée vive et morte dans sa maison incendiée par la troupe républicaine le 20 avril 1794.*
Jean MARTIN, 32 ans _ *époux de Marguerite Lussaud, cultivateur aux Belliards, présumé tué à Savenay par la troupe républicaine.*
Julien MARTIN, 50 ans _ *époux de Marie Pinloquet, cultivateur à la Giraudière, tué par l'armée républicaine dans la pièce des Noues, près du village de la Giraudière, le 13 octobre 1793, enterré au même endroit.*
Marie MARTIN, 50 ans _ *épouse de Julien Loiret (voir ce nom), cultivateur à la Huvenière, tuée par l'armée républicaine le 9 mars 1794, enterrée à Mouzillon.*
Jacques MÉRAND, 26 ans _ *domicilié à Saint-Jacques, condamné à mort par la commission Bignon et fusillé à Nantes le 31 décembre 1793.*
Pierre MESNARD, 41 ans _ *époux de Jeanne Luneau, cultivateur à la Censive, tué par l'armée républicaine dans les garennes de la Sébinière, commune du Pallet, le 24 octobre 1793, enterré au même endroit.*
Marie PHILBERT _ *épouse de Mathurin Richard, tisserand à la Madeleine, tuée par l'armée républicaine d'un coup de sabre dans le carrefour de la Madeleine, près du cimetière, le 21 avril 1794, enterrée dans le cimetière.*
François PIFFETEAU, 46 ans _ *époux de Juliette Robin, tué par l'armée républicaine au village de la Proutière le 26 octobre 1793.*
François RENAUDIN, 31 ans _ *époux de Renée Lussaud, tué par l'armée républicaine au village de la Herse le 28 février 1794.*
René PINEAU, 53 ans _ *cultivateur à la Censive, tué par l'armée républicaine dans les garennes de la Sébinière, commune du Pallet, le 24 octobre 1793, enterré au même endroit.*
Marie ROBERT _ *mariée en 1790 avec Julien Louis Monnier, tuée par l'armée républicaine à coup de fusil sur le penchant (?) du Nid-d'Oie près de la Fontaine du Pommier, le 10 février 1794, enterrée au cimetière de la Trinité. Elle aurait eu trois enfants : Julie (née en 1792), Louis (né en 1793) et un bébé tué par les soldats républicains en février 1794. Son mari se remariera en 1795 dans la chapelle du château de la Périnière avec Rosalie Dabin.*
Marie ROBET, 50 ans _ *épouse de Mathurin Batard, cultivateur, tuée par l'armée républicaine le 8 février 1794.*
Jacques ROBINOT, 31 ans _ *fait prisonnier à Savenay, condamné à mort par la commission Bignon et fusillé à Nantes le 6 janvier 1794.*
Louis Augustin de RORTHAYS, 75 ans _ *fils de Gabriel René de Rorthays et Marie Thérèse Charlotte de La Touche Limouzinière, marié le 17 juin 1747 à Clisson avec Marie Marguerite Hallouin, « ci-devant noble » domicilié à Beaupréau et Clisson, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Nantes et guillotiné sur la place du Bouffay le 6 avril 1794.*
Marie Augustine de RORTHAYS, 44 ans _ *née le 1er mars 1750 à Clisson, fille de Louis Augustin de Rorthays et Marie Marguerite Hallouin, mariée le 2 août 1773 à Clisson avec Louis Gabriel Le Maignan, « ci-devant noble » domiciliée à Clisson, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Nantes pour avoir logé et nourri des brigands, guillotinée sur la place du Bouffay le 8 avril 1794.*
Jacques SALMON, 28 ans _ *garçon aux Forges, tué par l'armée républicaine dans les Landes de la Giraudière le 20 octobre 1793, enterré à Gorges.*
Mathurin SALAUD, 65 ans _ *époux de Marie Bridonneau, tué par l'armée républicaine dans la commune de Gorges le 10 février 1794.*
François TAINGUY _ *époux de Perrine Bavot, domicilié à la Pénestrie, tué par l'armée républicaine dans le grand chemin de Nantes à Clisson le 13 avril 1794, enterré dans le clos du Bourdonneau, a laissé cinq enfants.*
M. de VIEUX _ *officier vendéen, domicilié au Pin-Sauvage, guillotiné à Angers en 1794.*
M. le chevalier de VIEUX _ *officier vendéen, domicilié au Pin-Sauvage, fusillé au Mans en décembre 1793.*

Source: *http://www.vendeensetchouans.com/archives/2018/01/17/36057080.html*

CHÂTEAU DE CLISSON _ Le ‘’*Puits des Vendéens*’’, symbole à la fois de barbarie et de mémoricide, deux traits caractéristiques des régimes génocidaires… (*Photo du web*)

LA NATURE DE LA GUERRE DE VENDEE

LA VENDEE MILITAIRE ?

C'est l'ensemble des 700 paroisses, soulevées contre la Convention en 1793. Ces paroisses constituent cinq régions :
Les Mauges, dans le Maine-et-Loire ; le Bressuirais, dans les Deux-Sèvres ; le Bocage Vendéen, dans la Vendée ; le pays de Retz, dans la Loire-Atlantique ; le marais Breton en Vendée et Loire-Atlantique.

CAUSES DU SOULEVEMENT

Question d'importance capitale. Certains s'emploient, aujourd'hui encore, à ''démythiser'' l'Histoire de la Vendée. Ils mettent l'accent sur les phénomènes économiques et sociaux de l'époque. Sans nier l'intérêt que peuvent susciter leurs savantes études, il semble plus simple et plus sûr de se demander, d'abord, ce qu'ont pensé de ce drame les contemporains des deux camps qui l'ont vécu. A les entendre, Bleus et Blancs, le doute n'est pas possible : la guerre de Vendée a été causée par la persécution religieuse. Laissons de côté, pour l'instant, le témoignage des Blancs. Tenons-nous-en à celui des Bleus.

Voici Henri Jagot, *Les Origines de la Guerre de Vendée*. Préface, page VII : « Je n'ai point abordé l'étude des origines de la Guerre de Vendée dans un esprit de parti pris, mais avec la sincère opinion que ce grand mouvement avait pris sa source dans les provocations et les menées de la Noblesse et du Clergé.
Mais, à mesure que mes recherches se poursuivaient, une conviction contraire se dessinait, puis se précisait en moi, pour devenir enfin une certitude absolue.
De tous les témoignages, de tous les documents, il résulte que le soulèvement des provinces de l'Ouest a eu pour cause initiale et profonde la persécution religieuse … »

Cette persécution religieuse se manifeste d'abord par le serment imposé aux prêtres (36-11-1790), puis par la déportation des insermentés (26-08-1792). Passé cette date, le culte catholique romain est aboli, en Vendée comme ailleurs. Une sourde colère s'installe dans les cœurs ulcérés. Lorsque la Convention prétendra emmener les jeunes aux frontières, ce sera l'explosion. C'est ce qu'affirme un témoin non suspect, le citoyen Joseph Clémenceau, juge de paix à Beaupréau :
''Le décret du 5 mars 1793, qui ordonnait la levée de 300 000 hommes, fut le signal de l'insurrection générale. Les jeunes gens criaient avec fureur : « On veut nous enlever pour nous faire soldats de la Nation, pour que nous fassions cause commune avec les impies qui ont détruit la Religion, qui ont emprisonné et chassé nos bons prêtres… Si nous sommes destinés à la mort, nous ne voulons pas aller la chercher si loin ; nous mourrons dans notre pays, et en défendant la Religion et nos bons prêtres ».

C'est ce qu'affirme aussi, dès le 19 mars 1793, un témoin assez inattendu, le général Turreau : « Les vendéens veulent rester catholiques. Si l'on n'eût pas laissé tous les hurleurs de patriotisme faire de la liberté en vexant les consciences… la Nation ne serait pas obligée de songer maintenant à une guerre civile ».

A quoi fait écho le citoyen J. Clémenceau déjà cité : « On doit regarder comme la première et principale cause de l'insurrection des Vendéens, le décret fatal qui exigeait des ecclésiastiques le serment de fidélité aux lois et surtout la persécution dirigée contre les prêtres qui refusèrent ce serment… Les habitants de l'Ouest prirent les armes pour soutenir et conserver leur culte, pour défendre et conserver leurs bons prêtres ».

Après un tel témoignage, et venant d'un tel personnage, la cause est entendue. Nous conclurons donc, avec Taine : « Pour insurger la Vendée, il a fallu la persistance brutale de la persécution religieuse ».
Ou, avec E. Quinet : « La révolte de la Vendée fut religieuse ».

UNE GUERRE DE RELIGION

Les causes profondes du soulèvement furent d'ordre religieux. La guerre elle-même prit, dès le départ, un aspect religieux. C'est le chapelet au cou et le Sacré-Cœur sur la poitrine que, le 13 mars 1793, Cathelineau et ses 28 compagnons quittent le Pin-en-Mauges. Aux bandes qui, de toutes parts, se rallient à lui, le Chef répète :
« Ne l'oublions pas : c'est pour la Religion que nous allons nous battre ».
Aux batailles suivantes, Cathelineau porte lui-même, en tête de ses troupes, la croix de procession de la paroisse du Pin.

Les Vendéens ont leur chant de guerre, dont voici le début du refrain : « Tremblez, rebelles – Car Jésus-Christ est avec nous ! »
Jésus-Christ est réellement avec eux, le 25 mai 1793, lorsqu'en tête de l'armée, marchant sur Fontenay, le Saint-Sacrement s'avance sous un dais, escorté par cent hommes d'élite, aux ordres du capitaine Lhommedé.

Deux jours plus tard, le 27 mai ; les chefs vendéens lancent une proclamation aux Français : « Le signe sacré de la croix de Jésus-Christ et l'étendard royal l'emportent de toutes parts sur les drapeaux de l'anarchie… Nous connaissons le vœu de la France…il est nôtre : c'est de recouvrer et de conserver à tout jamais notre sainte Religion catholique, apostolique et romaine ; c'est d'avoir un Roi qui nous serve de Père… »
La Religion d'abord ; la monarchie ensuite. Aussi bien l'Armée Vendéenne s'appelle-t-elle officiellement '' l'Armée Catholique '', ou parfois, '' l'Armée Catholique et Royale ''.

On a prétendu qu'avec le temps et les succès, les Vendéens avaient quelque peu oublié la cause pour laquelle ils combattaient. Voici pourtant en quels termes les chefs s'adressaient à leurs hommes, le 17 septembre 1793, à la veille de la bataille de Torfou :
« Vous combattez pour Dieu ; vous versez votre sang pour la plus sainte des religions… Marchez sans crainte… La vie éternelle, récompense des justes, sera le prix de vos sacrifices. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Vive le Roi ! » (Grille. *La Vendée en 1793*. T. II, page 278)
Les Vendéens se présentent comme les soldats du Christ. Les Républicains eux-mêmes constatent le fait et l'admettent :
« Les révoltés, notent les députés du Maine-et-Loire, n'aspirent qu'à la gloire du martyre ». (Gazette nationale. Tome XVI, page 237).
Isnard, député à la Convention, déclare : « Jésus-Christ est le chef de ces révoltés ». (Gazette nationale. Tome XVI, page 493).

Turreau, qui dans ses lettres appelle, à chaque instant, les Vendéens ''les soldats du Pape'' ou ''les soldats de Jésus'', essayera, plus tard, d'expliquer ''leur opiniâtreté surnaturelle'' dans les combats, par leur ferveur à la messe : « Les Vendéens au sortir de la messe, allaient, sûrs de vaincre ou de recevoir en mourant la palme du martyre ». (Turreau. *Mémoires sur la Guerre de Vendée*, page 188)

Le 17 octobre 1793, les Vendéens sont battus à Cholet. Il y a une grande joie à la Convention. Le député Anacharsis Clootz résume la pensée de ses collègues en s'exclamant : « La faction christicole est à bas ! ». (Gazette nationale. Tome XVII, page 99).

Ainsi, ce n'est pas tant des royalistes que la ''faction christicole'', c'est-à-dire des catholiques, que Kléber a vaincus à Cholet.
Mais la ''faction christicole'', bien que battue, n'est pas encore écrasée. ''Les soldats du Pape'', comme Carrier les nomme dans une lettre du 9-11-1793, ne seront anéantis qu'à Savenay (23-12-1793). D'ici là, '' l'Armée de Jésus '', comme le disent souvent les Conventionnels en mission, gravira un long calvaire. Savenay verra enfin ''les soldats de Jésus'' (cette fois, c'est le général Beaupuy qui écrit), rougir de leur sang ses landes et ses bois.
Cependant, même après Savenay, une armée restera, celle de Charrette. Peut-être cette armée passe-t-elle, aux yeux des Républicains, pour moins ''catholique'' que les autres ? Il ne semble pas. « Il y avait, écrira un jour Turreau, deux armées : la principale, dite Armée Catholique et Royale, que commandait d'Elbée, et l'autre, appelée Armée du Bas-Poitou ou Armée de Jésus, dirigée par Charrette ».

Vendéens et Républicains, Blancs et Bleus sont donc d'accord sur un point : la Guerre de Vendée est une Guerre Religieuse.

UNE PAIX RELIGIEUSE

Cette guerre religieuse se fermera, le 17 février 1795, par une paix religieuse.
Cette paix que la Convention, lassée la première par une lutte sans merci, a proposée à Charrette, sera préparée et discutée, cinq jours durant, au château de la Jaunaye, près de Nantes.
L'article fondamental, le seul sur lequel Charrette ne cèdera pas, c'est la liberté religieuse que la Convention doit reconnaître à la Vendée. Charrette finira par faire sa soumission à la République ; il abandonnait, en conséquence, la cause royale. Mais il restait intransigeant sur la question du Culte.
Le Préambule de la Paix – que certains historiens modernes feraient bien de relire et méditer – s'exprimait comme suit :
« ***Les Représentants du Peuple, considérant que les Départements de l'Ouest sont dévastés, depuis deux ans, par une guerre désastreuse, que les troubles qui les agitent prennent leur source dans la clôture des temples et l'interruption du paisible exercice de tout culte quelconque, etc***… »
Suivent, logiquement, cinq articles, dont les deux premiers accordent à la Vendée et aux prêtres réfractaires : ''l'exercice libre, paisible et intérieur de leur Culte''.

La Guerre de Vendée, la seule qui doive porter ce nom, est terminée. Une paix religieuse a mis fin à une guerre religieuse.

A. BILLAUD

Note de l'auteur :
Le 19 mai 1962, au cours de notre soutenance de thèse de doctorat ès lettres, sur *La Petite Eglise de l'Ouest*, nous avions le plaisir d'entendre l'un de nos examinateurs, l'éminent professeur d'Histoire en Sorbonne qu'est M. Tapié, déclarer : ''La révolte vendéenne a été beaucoup plus religieuse que politique ; et c'est bien prouvé historiquement. On peut faire des constructions à côté, avec des méthodes nouvelles, pour prouver que ce n'est pas vrai ; on peut, pendant dix ans, dire que deux et deux font cinq ; un jour arrive où il faut bien admettre que deux et deux font quatre ! C'est bien le facteur religieux qui a été le principal moteur de la révolte vendéenne ; et on peut se demander, s'il n'y avait pas eu cette révolte, s'il y aurait encore du catholicisme en France…''

Extrait de l'avant-propos : *Guide Historique et Touristique de la Vendée Militaire*, A. Billaud, Docteur ès Lettres, édité par le *Souvenir Vendéen*, 1966, pp.1-7

CLISSON (7.035 hab.)

L'Histoire de la commune

La vallée de Clisson, jadis partie du comté d'Herbauges, devient définitivement bretonne en 851 par le traité d'Angers entre Charles le Chauve et Erispoë, roi de Bretagne en intégrant les Mauges, Herbauges, en même temps que le Pays de Retz voisin. Clisson intègre la Marche de Bretagne. La vallée de Clisson se structure au cours du XIIe siècle autour du château de Clisson dont la construction est entamée sous Guillaume de Clisson, sur un éperon rocheux dominant la Sèvre, et se poursuit grâce à ses seigneurs successifs, dont le fameux Olivier V de Clisson, Connétable de France.

Le Château de Clisson la nuit.
(Photo du web)

Architecture classée

- **LE CHÂTEAU DES SEIGNEURS DE CLISSON**

Le château de Clisson dont la construction a débuté au XIe siècle et s'est poursuivie au cours du XIIe, est classé au titre des Monuments historiques par décret du 13 août 1924, complété par une inscription en 2004.

- **LA PORTE MEDIEVALE**

L'ancienne porte de ville, classée au titre des Monuments historiques par arrêté du 21 décembre 1984.

Le Patrimoine sacré

- **LA CHAPELLE DES TEMPLIERS**

La chapelle des Templiers, église romane (fin du XIIe siècle) est un édifice templier. Aujourd'hui, le site accueille des expositions et des concerts.
Elle est classée au titre des Monuments historiques par arrêté du 11 juillet 1975.

- **L'ÉGLISE SAINT-JACQUES**

L'église romane Saint-Jacques, datant du XIIe siècle, est inscrite au titre des Monuments historiques par arrêté du 9 août 1941.

- **L'ÉGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME**

L'église Notre-Dame, inscrite au titre des Monuments historiques par arrêté du 1er septembre 2006.

- **L'ÉGLISE DE LA TRINITE**

L'église de la Trinité est à l'origine un prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye Saint-Jouin de Marnes et de l'abbaye Saint-Martin de Vertou.
Elle est inscrite au titre des Monuments historiques par arrêté du 18 mars 1997.

- **LE COUVENT DES CORDELIERS**

Le couvent des Cordeliers, fondé par les Cordeliers au début du XVe siècle.

Carte postale : l'église Notre-Dame au bord de la Sèvre. (Photo du web)

La Guerre de Vendée : les Colonnes Infernales à Clisson

« Le « Grand Hiver » de 1709 est terrible pour Clisson, il gèle la vigne et le blé. En 1710, la crue de la Sèvre provoque l'inondation des bas-quartiers. Une autre crue désastreuse eut lieu en 1770. L'eau monta à 25 pieds11 (7,62 mètres) au-dessus de l'étiage de la rivière. Les épidémies de petite vérole et dysenterie firent aussi rage autour de 1780. Elle fut chef-lieu de district de 1790 à 1795.
Pendant la Révolution française, lors des guerres de Vendée, la vallée de Clisson fut ravagée. Le 23 février 1793, la Convention décide la levée en masse de trois cent mille hommes. Clisson, comme beaucoup d'autres paroisses de la région ne se soumettent pas au recrutement.
Le 10 mars 1793, l'insurrection commence dans le district de Clisson. Les Vendéens occupent Clisson le 15 mars. Le 18 mai, un détachement républicain entre dans la ville, commet un premier massacre et brûle des maisons. Le 16 septembre, les Mayençais de Jean-Baptiste Kléber entrent dans Clisson. En évacuant plus tard la ville, ils mettent le feu au château et à un bon nombre de maisons. Le 24 janvier 1794, les colonnes infernales occupent Clisson, des massacres ont encore lieu. La ville est alors complètement détruite. Clisson resta désert durant deux ans, ses habitants ayant fui ou ayant été massacrés.

Blason de Clisson :
De gueules au lion d'argent, couronné, lampassé et armé d'or.
(wikipedia)

CLISSON, Le Château des Seigneurs de Clisson – Le Puits des Vendéens

Visite effectuée le 16 août 2014

Pendant la Révolution française, lors des guerres de Vendée, la vallée de Clisson fut ravagée.
Le 23 février 1793, la Convention décide la levée en masse de trois cent mille hommes. Clisson, comme beaucoup d'autres paroisses de la région ne se soumettent pas au recrutement. Le 10 mars 1793, l'insurrection commence dans le district de Clisson. Les Vendéens occupent Clisson le 15 mars.
Le 18 mai, un détachement républicain entre dans la ville, commet un premier massacre et brûle des maisons.
Le 16 septembre, les Mayençais de Jean-Baptiste Kléber entrent dans Clisson. En évacuant plus tard la ville, ils mettent le feu au château et à un bon nombre de maisons.
Le 24 janvier 1794, les colonnes infernales occupent Clisson, des massacres ont encore lieu. La ville est alors complètement détruite. Clisson resta désert durant deux ans, ses habitants ayant fui ou ayant été massacrés.

Les sources d'information :

1 – Site municipal : http://www.mairie-clisson.fr/ville-de-clisson/presentation/histoire/
et http://www.mairie-clisson.fr/ville-de-clisson/presentation/patrimoine/
2 – Site : https://fr.wikipedia.org/wiki/église_Notre-Dame_de_Clisson
3 – Site : http://lafrancedesclochers.clicforum.com/t309-Clisson-44190.htm
4 – Site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Clisson
5 – Site : http://chateau.over-blog.net/article-27942993.html
6 – Site : http://www.vendeensetchouans.com/archives/2015/09/26/32688353.html
7 – Site : http://www.vendeensetchouans.com/archives/2018/01/17/36057080.html
8 – Site : https://www.vendee-chouannerie.com/Le-martyrologe-de-Clisson-dans-l-eglise-Notre-Dame_a117.html
9 – Site : http://lafrancedesclochers.clicforum.com/t309-Clisson-44190.htm

Document créé par le webmaster pour le site d'images www.webmaster2010.org
Photographies : JP LARDIERE _ Les images du web sont indiquées.

Edité le 07 février 2019